



>> Septembre 2023

ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE : LE PARTENARIAT AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes et abréviations	1
Introduction	2
Partie 1 : GPE 2025, contexte mondial et importance de l'égalité des genres	3
1.1. L'égalité des genres et l'éducation dans le monde	3
1.2. Leadership politique sur l'égalité des genres dans l'éducation	5
1.3. GPE 2025	6
1.4. Approche du GPE pour promouvoir un système porteur de transformation en matière de genre	6
Partie 2 : Mettre en œuvre l'égalité des genres	13
2.1. L'approche opérationnelle du GPE en matière d'égalité des genres	13
2.2. « Points d'entrée » du GPE en matière d'égalité des genres	16
2.3. Comment les ressources du GPE soutiennent l'égalité des genres ?	20
2.4. Les principes directeurs du GPE pour mettre en œuvre l'égalité des genres	23
2.5. Continuum de l'égalité des genres utilisé dans le dialogue du GPE	27
Partie 3 : Responsabilité mutuelle en matière d'égalité des genres	28
3.1. Responsabilité du GPE en matière d'égalité des genres	28
3.2. Responsabilité mutuelle en matière d'égalité des genres dans le cadre d'un modèle de partenariat	29
3.3. Rôles et responsabilités des partenaires du GPE en matière d'égalité des genres	30
Partie 4 : Conclusion	35
Glossaire	36
Annexe 1 : Ressources et outils supplémentaires visant à faciliter la réalisation des objectifs d'égalité entre les genres	38

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AGEE	<i>Accountability for Gender Equality in Education</i> (Rendre des comptes en matière d'égalité dans l'éducation)
ALIGN	<i>Advancing Learning and Innovation on Gender Norms</i> (Faire progresser l'apprentissage et l'innovation en matière de normes de genre)
ANCEFA	Réseau africain de campagne pour l'éducation pour tous
CAD	Comité d'aide au développement
CAMFED	Campagne en faveur de l'éducation des filles
Centre REAL	<i>Research for Equitable Access and Learning</i> (Recherche pour l'accès et l'apprentissage équitables)
Éducation 2030	Déclaration et Cadre d'action d'Incheon pour l'éducation 2030
EIE	éducation en situations d'urgence
ECW	<i>Education Cannot Wait</i> (L'éducation ne peut pas attendre)
EGER	<i>The Evidence for Gender and Education Resource</i> (La ressource sur les données sur le genre et l'éducation)
FAWE	Forum des éducatrices africaines
FCDO	des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement
GENIA	<i>Gender in Education Network in Asia-Pacific</i> (Réseau sur le genre dans l'éducation en Asie-Pacifique)
GES	<i>Gender Equality in Education Snapshot</i> (L'égalité des genres dans l'éducation en bref)
GESI	l'égalité des genres et de l'inclusion sociale
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
GPE 2025	Plan stratégique 2021-2025 du GPE
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IIEP	Institut international de planification de l'éducation
INEE	Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
KIX	partage de connaissances et d'innovations
ND-GAIN	l'initiative mondiale d'adaptation Notre-Dame
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
ODI	<i>Overseas Development Institute</i> (Institut de développement d'outre-mer)
Ofsted	Office des normes éducatives, des services de garde et de protection des enfants et de développement des compétences
ONU	Organisation des Nations Unies
ONG	organisation non gouvernementale
OSC	organisation de la société civile
QAR	Processus d'examen de la qualité
UNAIDS	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VGBMS	violence basée sur le genre en milieu scolaire
WIDE	Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation

INTRODUCTION

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) est le plus grand fonds d'envergure mondiale dont l'unique vocation est de transformer le secteur de l'éducation dans les pays à faible revenu. Il y parvient grâce à un modèle de partenariat multipartite regroupant des bailleurs de fonds, des institutions multilatérales, ainsi que des représentants de la société civile, des enseignants et du secteur privé, afin de soutenir les pays dans le cadre d'une approche fondée sur la responsabilité mutuelle.

Le GPE a pour objectif « de produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le 21e siècle. »
GPE 2025

Le plan stratégique 2021-2025 du GPE (GPE 2025), qui s'inscrit dans cette approche de partenariat, fait de l'égalité des genres une priorité pour la transformation de l'éducation. Cette stratégie souligne que le GPE aidera les pays à recenser systématiquement tous les obstacles à l'éducation qui ont des effets différenciés sur les garçons et les filles et à y remédier, en intégrant l'égalité des genres dans la planification et la mise en œuvre des systèmes d'éducation.

Le GPE insiste également sur le rôle joué par les partenaires afin de « ne laisser personne de côté ».

La mission du GPE consiste « à mobiliser des partenariats et des investissements permettant de transformer les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne de côté. »
GPE 2025

Le GPE mobilise les parties prenantes au niveau du système éducatif, ce qui leur permet de peser sur la place accordée à l'égalité des genres dans la planification et la mise en œuvre de ce système et d'en tirer parti. Une approche partenariale implique la reconnaissance du rôle unique joué par chaque partenaire pour promouvoir l'égalité des genres dans le cadre des processus du GPE. Le partenariat repose essentiellement sur le fait que ses membres se tiennent mutuellement responsables de la réalisation de ces objectifs.

Objectif du document

Le présent document fait suite aux commentaires formulés par les pays partenaires et par les partenaires internationaux du GPE. Il vise à préciser la manière dont le GPE entend se servir de l'approche partenariale pour réaliser l'objectif « d'intégration systématique des questions de genre » énoncé dans le GPE 2025. Il ne s'agit pas d'une nouvelle stratégie pour promouvoir l'égalité des genres, mais d'un document opérationnel présentant les mesures concrètes déjà prises dans le cadre du modèle opérationnel du GPE. Il précise également les rôles et les responsabilités des partenaires dans l'intégration systématique de l'égalité des genres, selon un modèle de responsabilité mutuelle.

Le GPE 2025 applique une démarche d'apprentissage et d'adaptation à toutes les activités du partenariat et affiche un objectif ambitieux en ce qui concerne l'égalité des genres, que ce document traduit en termes opérationnels. Ce document tient également compte du fait que le genre est un des nombreux facteurs qui influent sur l'accès d'un enfant à l'éducation et sur ses résultats scolaires. Le handicap, le statut de réfugié, l'origine ethnique, le lieu de résidence et l'identité de genre sont autant d'aspects qui s'intersectionnent avec le genre et influent sur l'accès de chaque enfant à l'éducation et sur son parcours scolaire. Le plan stratégique GPE 2030 permettra au partenariat de tirer parti des expériences et des enseignements tirés de la poursuite de cet objectif commun d'intégration systématique des questions de genre, et de continuer à réfléchir à la manière d'aider les enfants victimes de diverses formes de marginalisation éducative.

Ce document est le fruit d'un processus de consultation approfondi mené auprès des partenaires du GPE, notamment des pays partenaires, des bailleurs de fonds, des fondations privées, des organisations de la société civile (OSC) nationales et internationales, ainsi que des jeunes leaders du GPE. La partie 1 explique brièvement pourquoi, compte tenu du contexte mondial, il est important de promouvoir l'égalité des genres dans le cadre de la transformation des systèmes éducatifs et du GPE 2025. La partie 2 montre comment l'égalité des genres est mise en œuvre dans l'ensemble du partenariat du GPE et quels sont les principes directeurs défendus par les partenaires. La partie 3 examine comment la responsabilité mutuelle des partenaires du GPE contribue à la promotion de l'égalité des genres. La partie 4 conclut le document.

PARTIE 1 : GPE 2025, CONTEXTE MONDIAL ET IMPORTANCE DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

1.1. L'égalité des genres et l'éducation dans le monde

L'objectif de développement durable 5 (ODD 5) « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » place l'égalité des genres au rang de droit humain fondamental qui sous-tend tous les domaines du développement économique et social. L'ODD 4 « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » rappelle en outre qu'assurer à tous une éducation de qualité est essentiel pour permettre aux filles et aux garçons d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour participer sur un pied d'égalité à la société et à l'économie. L'ODD 4 souligne par ailleurs la nécessité d'adopter une approche délibérément inclusive afin d'atteindre les enfants les plus marginalisés de la société grâce à l'éducation. La possibilité pour les enfants de suivre un cycle complet d'enseignement est importante en soi. L'éducation peut toutefois jouer un rôle déterminant dans les régions où des progrès significatifs ont été enregistrés en faveur des filles, mais aussi des garçons. Elle peut alors permettre de bénéficier des avantages plus larges que procure l'égalité des genres à des sociétés saines, prospères et équitables¹. Les écoles fournissent un environnement propice au développement de l'esprit critique et à la modification des normes de genre néfastes, comme le mariage précoce, les mutilations génitales féminines et les normes définissant les comportements masculins en matière de violence.

La Déclaration et le Cadre d'action d'Incheon pour l'éducation 2030 (Éducation 2030) établit une feuille de route pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 4. Ce cadre pour l'éducation montre que le manque d'accès à l'éducation et la mauvaise qualité de l'enseignement limitent les choix de vie d'un grand nombre de jeunes. Éducation 2030

tient également compte du fait que le développement n'a pas été homogène et que de nombreux enfants et jeunes ont été exclus de l'éducation en raison de leur genre et/ou d'autres caractéristiques.

La parité des genres dans l'accès à l'éducation primaire s'est améliorée de manière significative dans de nombreux pays, mais cette progression commence à marquer le pas. Les pays d'Afrique subsaharienne n'ont enregistré aucun progrès en matière de scolarisation des filles dans le premier cycle du secondaire depuis 2011 et dans le deuxième cycle du secondaire depuis 2014². Les données font ressortir des taux d'abandon scolaire élevés chez les filles au moment de l'adolescence et de la transition vers le secondaire. Ces formes de décrochage liées au genre sont encore plus marquées lorsqu'elles se conjuguent à des normes sociales et à des facteurs comme la pauvreté, le handicap ou l'appartenance à une ethnie marginalisée³. En Afghanistan, les filles se sont vu refuser l'accès à l'enseignement secondaire et universitaire, marquant ainsi un recul de leurs droits⁴.

L'égalité des genres dans l'éducation implique bien davantage que la parité d'accès. Les espaces éducatifs occupent une place importante dans les communautés, et comme indiqué précédemment, ils sont à même de favoriser le développement de l'esprit critique et de remettre en question les normes de genre, autant de conditions nécessaires à l'émergence de générations futures où les inégalités de genre auront disparu. En 2022, plus de la moitié des pays ayant pris des engagements à l'occasion du sommet sur la transformation de l'éducation ont indiqué que les violences constituaient un obstacle majeur à l'apprentissage et à la transformation de leur système éducatif⁵. Inscrire l'égalité des genres au cœur de la planification de l'éducation peut contribuer à former des communautés où les filles et les garçons peuvent apprendre en toute sécurité, saisir toutes les

1 Quentin Wodon et al., *Missed Opportunities : The High Cost of Not Educating Girls* (Groupe de la Banque mondiale, 2018).
2 UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation — rapport sur l'égalité des genres, approfondir le débat sur les enfants et les jeunes encore laissés de côté* (Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2022).
3 Kelly Yotebieng, *What we know (and do not know) about persistent social norms that serve as barriers to girls' access, participation and achievement in education in eight sub-Saharan African countries* (New York : Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles, 2021).
4 Malala Fund, « With the decision to ban women from attending university, the Taliban betray Afghan students and the nation, » *News Update*, 21 décembre 2022.
5 Équipe du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation, « Annexe : Document 2, L'éducation transformatrice de genre » dans *Piste d'action 1 sur les écoles inclusives, équitables, sûres et saines* (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2022), 26-31.

opportunités et s'épanouir, quel que soit leur genre. Étant donné les effets tenaces du genre sur le parcours et la réussite scolaires, il est essentiel de trouver des solutions éducatives nuancées, à savoir des solutions reposant sur une analyse de genre qui tienne compte du contexte, des spécificités et des cadres juridiques.

Les chocs combinés de la pandémie de COVID-19 et du changement climatique sur l'éducation sapent les progrès déjà fragiles réalisés pour promouvoir l'égalité dans l'éducation, mettant les systèmes éducatifs mondiaux et l'avenir des filles et des garçons à plus rude épreuve encore. On estime que, à l'instar des crises sanitaires précédentes, la pandémie de COVID-19 s'est traduite par une augmentation des taux de grossesse chez les adolescentes, des mariages précoces et de la violence à l'égard des femmes et des filles, autant de facteurs qui compromettent l'accès des filles à l'éducation et la poursuite de leurs études⁶. Face à la pandémie de COVID-19, le secteur de l'éducation a renforcé l'utilisation de la technologie pour permettre aux élèves de poursuivre leurs études à distance malgré la fermeture des écoles. La pandémie a toutefois accentué la fracture numérique entre les genres, qu'il s'agisse de l'accès aux technologies numériques ou de leur utilisation, privant ainsi davantage les filles et les communautés marginalisées de la possibilité de poursuivre leur apprentissage⁷.

Selon diverses études, les changements climatiques et environnementaux affectent de manière disproportionnée la scolarité des filles et des groupes marginalisés⁸. Les personnes déplacées en raison du changement climatique sont majoritairement des femmes et des filles, ce qui accroît le risque de violence et d'exploitation qu'elles encourent. Les chocs climatiques ont pour effet de réduire les revenus, et de renforcer ainsi un obstacle majeur à l'éducation, en particulier pour les plus pauvres, les filles et les enfants handicapés. Certaines données établissent toutefois un lien entre l'éducation des filles et l'amélioration de la résilience aux catastrophes climatiques au niveau national⁹. Ainsi, certaines études montrent que les

filles ayant suivi une scolarité plus poussée sont plus susceptibles de vivre dans des pays moins exposés aux catastrophes climatiques, voire pas du tout, et vice versa, ce qui suggère une corrélation entre la durée moyenne de la scolarité des filles et la résilience d'un pays face aux catastrophes climatiques¹⁰. Le GPE aide les États à mener à bien la réforme de leurs systèmes éducatifs en tenant compte à la fois de la dimension de genre et du climat, grâce à l'élaboration et à la diffusion d'un cadre d'action « intégrant le climat »¹¹.

Les déplacements forcés de populations à grande échelle provoqués par les conflits, l'instabilité économique ou encore le changement climatique engendrent des situations d'urgence humanitaire complexes qui se répercutent également sur l'éducation des jeunes. Le rapport 2022 du HCR sur l'éducation¹² révèle que si les deux tiers des enfants réfugiés sont scolarisés en primaire, un tiers seulement environ d'entre eux poursuivent leurs études dans le secondaire, et 6 pour cent seulement entreprennent des études supérieures. Le genre joue un rôle déterminant dans l'accès à l'éducation et à la formation des réfugiés et des personnes déplacées de force, les déplacements accentuant les difficultés d'accès et de participation des filles à l'éducation. L'éducation des garçons vivant dans des zones de conflit ou au sein de communautés déplacées se trouve compromise lorsque ceux-ci sont recrutés de force dans les forces armées ou qu'ils sont déscolarisés pour contribuer aux revenus de leur famille¹³. Il importe que les systèmes éducatifs nationaux accueillent les filles et les garçons qui ont été contraints de quitter leur foyer afin de leur donner une chance de se reconstruire et de réussir.

L'existence de lois discriminatoires et d'institutions peu soucieuses de l'égalité des genres continue d'entraver l'émergence d'un leadership intersectoriel et de plans sectoriels de l'éducation prenant en compte ces questions. Adopter une stratégie globale en matière d'éducation permettant d'atteindre tous les enfants suppose que les plans sectoriels de l'éducation prévoient la mise en place d'une coordination

- 6 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Is an End to Child Marriage within Reach? Latest trends and future prospects. 2023 update* (New York : UNICEF, 2023) ; ONU Femmes, *Mesurer la pandémie de l'ombre : la violence à l'égard des femmes pendant la pandémie de COVID-19* (ONU Femmes, 2021).
- 7 Lara Tembey et al., *Understanding Barriers to Girls' Access and Use of EdTech in Kenya During Covid-19* [Document de travail] (EdTech Hub et Busara Center for Behavioural Economics, 2021).
- 8 Ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), *FCDO Position Paper: Addressing the Climate, Environment, and Biodiversity Crises in and through Girls' Education* (ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement, 2022).
- 9 Ibid.
- 10 Mesurée par l'indice de l'initiative mondiale d'adaptation Notre-Dame (ND-GAIN) ; Christina Kwauk et Amanda Braga, « *Three platforms for girls' education in climate strategies* » *Brooke Shearer Series—Global Economy and Development at Brookings*, no 6 (septembre 2017) ; Erich Streissing, Wolfgang Lutz et Anthony G. Patt, « *Effects of Educational Attainment on Climate Risk Vulnerability* », *Ecology and Society* 18, no 1 (mars 2013).
- 11 GPE, *Vers des systèmes éducatifs intégrant le climat : un cadre d'action en 7 dimensions* (Partenariat mondial pour l'éducation, 2023).
- 12 HCR, *Rapport 2022 du HCR sur l'éducation – Campagne pour l'éducation des réfugiés : inclusion totale et pour tous* (Agence des Nations Unies pour les réfugiés, 2022).
- 13 UNGEI, ECW et INEE, *EiE-GenKit: A core resource package on education in emergencies* (New York : Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles, Éducation sans délai et Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence, 2021).

intersectorielle avec les ministères de la Santé, les programmes de protection sociale, la société civile et les acteurs chargés des questions d'égalité des genres dans d'autres secteurs. Une telle vision de l'égalité des genres implique une mobilisation à l'échelle du système afin de susciter des changements significatifs et durables.

Les insuffisances systémiques se répercutent sur les filles et les garçons à l'échelle nationale. Le rôle du leadership politique et institutionnel dans la promotion de l'égalité des genres est perçu par un nombre croissant d'initiatives mondiales comme un élément déterminant de la transformation des systèmes d'éducation. Il est plus indispensable que jamais de concrétiser les engagements pris au plus haut niveau en faveur de l'égalité des genres au travers de réformes du système éducatif.

1.2. Leadership politique sur l'égalité des genres dans l'éducation

L'adoption du quatrième objectif de développement durable, qui vise à assurer à tous une éducation de qualité aux niveaux régional et national, et a donné lieu à un nombre croissant de politiques éducatives tenant compte de la place du genre et de l'inclusion pour réussir la réforme de l'éducation. Des inquiétudes subsistent toutefois sur le risque que ces politiques nationales soient vidées de leur substance au moment de décider des ressources à y consacrer, de leur mise en œuvre et des résultats à obtenir¹⁴. Une étude réalisée en 2022 par l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles (UNGEI) présente quelques exemples de bonnes pratiques, mais aussi d'occasions manquées de tenir compte de l'égalité des genres dans les processus de planification du secteur de l'éducation. Il s'agit notamment du manque d'expertise dans le domaine du genre à des étapes clés, de réticences d'ordre politique à financer les initiatives visant à promouvoir l'égalité des genres et d'indicateurs ne permettant pas de rendre les acteurs comptables de leurs actes¹⁵.

Il est essentiel que les États, les ministères et les acteurs du secteur de l'éducation prennent des mesures en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation pour que les systèmes éducatifs puissent offrir une

éducation inclusive et de qualité. Ces responsables doivent ensuite être tenus de rendre compte du respect de leurs engagements. L'initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles et le centre de recherche pour un accès et un apprentissage équitables (Centre REAL) ont élaboré un cadre de référence pour un leadership transformateur qui encourage la mise en place d'un modèle de « leadership politique individuel » – notamment pour les chefs de gouvernement, les ministres et les hauts fonctionnaires – ainsi que d'un « leadership politique collectif » – notamment en ce qui concerne la coordination interministérielle, les coalitions interparlementaires et les coalitions entre les pays. Une telle approche suppose de mobiliser les principales parties prenantes, notamment les organisations de femmes, de jeunes et d'autres organisations de la société civile (OSC). Les relations entre les responsables politiques – à titre individuel et collectif – et les acteurs clés susmentionnés déterminent les conditions d'un changement durable et garantissent la pertinence, l'appropriation et la bonne mise en œuvre des stratégies de promotion de l'éducation des filles¹⁶.

Ces cinq dernières années, plusieurs initiatives et déclarations majeures au niveau mondial ont confirmé le rôle de l'égalité des genres dans la mise en place de systèmes éducatifs efficaces :

- ▶ **Déclaration de Charlevoix, 2018** : cette déclaration du G7 plaide en faveur d'un meilleur accès à une éducation sûre et de qualité favorisant l'égalité des genres.
- ▶ **Initiative « Priorité à l'égalité », 2019** : lancée par le G7 et placée sous la responsabilité technique et la coordination de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) de l'UNESCO et de l'UNGEI, cette initiative aide les planificateurs de l'éducation à inscrire l'égalité des genres au cœur des réformes des systèmes éducatifs dans huit pays, principalement d'Afrique de l'Ouest.
- ▶ **Déclaration en faveur de l'éducation des filles, 2021** : cette déclaration du G7 fixe comme objectif de scolariser 40 millions de filles supplémentaires dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, et de faire en sorte que 20 millions de filles maîtrisent la lecture à l'âge de 10 ans ou en fin de cycle primaire d'ici à 2026.

14 UNESCO Bangkok, *Gender in Education Network in Asia-Pacific (GENIA) Toolkit: Promoting Gender Equality in Education* (Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et bureau de l'UNESCO à Bangkok, 2019).

15 UNGEI et Cambridge Éducation, *Comment l'égalité des genres est-elle incluse dans la planification du secteur de l'éducation ? Une analyse du pouvoir, de la voix et du changement social dans 8 pays d'Afrique subsaharienne* (Initiative « priorité à l'égalité », 2023).

16 Pauline Rose et al., *Transformative Political Leadership to Promote 12 Years of Quality Education for All Girls* (Cambridge : Centre REAL, université de Cambridge, 2020).

- **Manifeste de Freetown pour le leadership transformateur de genre dans l'éducation, 2022** : les ministres de l'Éducation de 14 pays africains, mais également des organisations de la société civile, le GPE, l'UNICEF, l'UNESCO et l'UNGEI se sont engagés à fournir une assistance technique et financière afin de lutter contre les normes de genre néfastes qui affectent la pédagogie, et d'améliorer les données sur les populations non scolarisées, l'éducation dans les zones touchées par les crises et la transition vers l'emploi, en accordant une attention particulière aux filles.
- **Sommet sur la transformation de l'éducation, 2022** : organisé par l'Organisation des Nations Unies, ce forum international a suscité l'engagement de 140 pays en faveur de réformes de l'éducation. Ce forum a mis l'accent sur l'équité et l'inclusion, éléments essentiels pour améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci dans un contexte post-pandémique marqué par une crise mondiale de l'apprentissage. Une plateforme mondiale a été lancée dans le prolongement de ce sommet afin d'encourager le leadership et la redevabilité dans le domaine de l'égalité des genres et de l'autonomisation des filles et des femmes dans et par l'éducation, en renforçant la redevabilité, l'action et l'apprentissage et en s'appuyant sur les initiatives porteuses de transformation en faveur de l'égalité des genres.
- **Sommet du G7 à Hiroshima, 2022** : les membres du G7 ont réaffirmé leur volonté de respecter leurs engagements antérieurs, à savoir garantir l'accès à l'éducation pour tous et promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans l'éducation et grâce à elle. Cela suppose de faire disparaître les obstacles liés au genre et les normes sociales discriminatoires sous-jacentes, de l'enseignement préscolaire à l'enseignement supérieur, afin de rendre l'éducation plus résiliente, plus inclusive et porteuse de transformation en matière de genre.

1.3. GPE 2025

Le GPE a actualisé sa stratégie en 2020 pour tenir compte de ce contexte politique international. Cette nouvelle stratégie tient notamment compte de la nécessité d'instaurer un dialogue politique fondé sur des données probantes, de la nature multipartite de la réforme de l'éducation et de l'urgence croissante de mettre en place une approche porteuse de

transformation en matière de genre dans les réflexions menées sur les systèmes éducatifs. La détermination du GPE à mettre davantage l'accent sur une approche systémique de l'égalité des genres dans l'éducation fait écho à la volonté d'un nombre croissant de pays et d'acteurs du secteur de l'éducation de ne pas se limiter à assurer la parité des genres dans l'accès à l'éducation, mais de faire de celle-ci un principe fondamental pour permettre aux systèmes éducatifs d'offrir une éducation porteuse de transformation aux enfants et aux jeunes du monde entier.

« Nous apportons des changements hardis à notre modèle opérationnel afin de réaliser nos ambitions. Et nous intégrons l'égalité des genres dans tout ce que nous entreprenons. » GPE 2025

Le GPE 2025 reconnaît que les déclarations stratégiques ou politiques sur l'égalité des genres doivent être accompagnées des ressources et des compétences nécessaires à la mise en œuvre de cette vision. Cela implique notamment de mettre en place des processus permettant de donner corps à l'ambition d'égalité des genres à chacune des étapes. Le GPE s'associe à des partenaires au niveau mondial, régional et national, et s'appuie sur une expertise technique qu'il renforce en vue de promouvoir l'égalité des genres. Cette méthode de travail très particulière impose de définir clairement les attentes du partenariat et les moyens à employer pour maintenir une responsabilité mutuelle quant à la réalisation de cet objectif. La partie 3 de ce document contient plus d'informations sur ce dernier aspect.

1.4. Approche du GPE pour promouvoir un système porteur de transformation en matière de genre

Le GPE est déterminé à promouvoir des systèmes porteurs de transformation en matière de genre dans l'accès à l'éducation, dans l'éducation et par l'éducation. Il est impératif de regarder plus loin que la parité en matière de fréquentation scolaire et de réfléchir à la place du genre dans les expériences vécues par les garçons et les filles au sein du système éducatif, ainsi qu'à la possibilité de faire des jeunes des acteurs du changement par l'éducation. Il importe d'examiner ces différentes dimensions sous l'angle d'un changement systémique afin de favoriser une réforme éducative porteuse de transformation en matière de genre (cf. figure 1). Les normes sociales jouent un rôle important dans toutes ces dimensions, y compris auprès des acteurs participant aux concertations sur le changement du système éducatif.

FIGURE 1 : CHANGEMENT DU SYSTÈME POUR ASSURER L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS L'ACCÈS À L'ÉDUCATION, DANS L'ÉDUCATION ET PAR L'ÉDUCATION



L'inscription du principe d'égalité des genres dans l'accès à l'éducation, dans l'éducation et par l'éducation dans le cadre d'un **changement du système** est susceptible de générer une évolution durable à long terme qui permettra d'atteindre les buts énoncés au titre de l'ODD concernant l'égalité des genres et une éducation de qualité pour tous. L'approche systémique de l'égalité des genres dans l'éducation décrite ci-dessous concerne l'ensemble des lieux où les enfants et les jeunes peuvent apprendre, y compris les espaces d'apprentissage précoce où les stéréotypes de genre commencent à s'établir, les établissements d'enseignement primaire et secondaire, ainsi que les classes d'apprentissage accéléré et d'enseignement non formel¹⁷.

► **Accès à l'éducation** : promouvoir l'égalité d'accès pour tous à l'éducation vise à remédier aux disparités qui se produisent quand le genre et d'autres caractéristiques, combinés au contexte ont pour effet de priver de nombreuses filles et de nombreux garçons de leur droit à l'éducation. L'accès à l'éducation doit être envisagé au niveau du système, tant du point de vue de la demande que de l'offre, de manière à catalyser un véritable changement. L'accès à l'éducation des adolescentes en situation de handicap, par

exemple, implique de disposer d'un plus grand nombre d'établissements d'enseignement de proximité et inclusifs, d'enseignants spécialisés et de programmes de formation pédagogique inclusifs. Des efforts doivent également être déployés pour répondre à la demande des familles et remettre en question les normes liées au genre et au handicap, ainsi que pour répondre à certaines préoccupations comme les distances à parcourir pour se rendre à l'école et la sécurité¹⁸.

► **Dans l'éducation** : quand bien même les obstacles liés au genre empêchant les enfants d'aller à l'école sont levés, la scolarité reste profondément empreinte de préjugés liés au genre. Réformer le système pourrait permettre de mettre en place des politiques et des pratiques favorisant la formation des enseignants à une pédagogie sensible au genre, de réformer les programmes et de remanier les manuels scolaires afin d'éliminer les stéréotypes et les préjugés liés au genre¹⁹. Ces politiques et pratiques porteuses de transformation en matière de genre peuvent contribuer à éviter que les filles ne soient découragées d'entreprendre des études ou des carrières traditionnellement réservées aux hommes, et que les garçons ne soient dissuadés d'explorer des débouchés qui ne correspondent pas

17 VVOB — education for development, *Technical Brief no. 5—Putting SDG 4 into practice: Gender-responsive pedagogy for early childhood education* (VVOB—education for development, 2020).

18 Nidhi Singal et al., *Independent Evaluation of the Girls' Education Challenge Phase II—Evaluation Study 4: Educating Girls with Disabilities in GEC II. Final Report* (Berkshire : Tetra Tech International Development, 2023).

19 Rebecca Gordon et al., *12 Years of Quality Education for All Girls: A Commonwealth Perspective* (Cambridge : Centre REAL, université de Cambridge, 2019); FAWE/Claire Dowd et al., *Gender Responsive Pedagogy: A Toolkit for Teachers and Schools, 2nd edition* (Nairobi : Forum des éducatrices africaines, 2018).

aux normes de masculinité en vigueur dans leur environnement²⁰. Cet aspect de l'égalité des genres dans l'éducation est particulièrement pertinent pour les politiques et les pratiques visant à apporter une réponse adaptée aux différentes formes de violence à l'école, qu'il s'agisse de brimades ou de harcèlement physique ou sexuel²¹.

- **Par l'éducation** : les écoles sont en mesure de modeler des environnements dans lesquels les individus ont la possibilité de s'épanouir, quel que soit leur genre. La promotion de l'égalité des genres par l'éducation permet aux jeunes d'acquérir des compétences indispensables au développement de leur esprit critique, ce qui les aide à comprendre leurs droits et à devenir des acteurs du changement²². Il s'agit par exemple de : favoriser l'accès des femmes aux postes de direction dans les écoles et d'offrir aux élèves une orientation

professionnelle qui leur ouvre des perspectives, indépendamment de leur genre. Certaines données suggèrent qu'aborder des sujets comme la santé reproductive, les relations saines, les rapports de force et le respect²³ permet de s'attaquer aux causes profondes de la violence fondée sur le genre, d'éviter les grossesses précoces et non désirées, et d'améliorer la prévention du VIH²⁴. Les filles et les garçons peuvent apprendre comment participer à l'évolution des normes et des attentes préjudiciables liées aux rôles de genre dans leurs communautés, lesquelles les empêchent de réaliser pleinement leur potentiel²⁵.

Il est essentiel de ne pas perdre de vue l'influence de l'évolution des normes sociales dans tous les domaines dans lesquels les sociétés et les acteurs déterminant la transformation des systèmes peuvent promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation.

Les normes sociales sont des règles implicites et informelles que la plupart des gens acceptent et suivent. Elles sont déterminées par nos croyances, notre situation économique et, parfois, par les récompenses et les sanctions associées à leur respect ou à leur désobéissance. Les normes s'inscrivent dans des institutions formelles et informelles et sont créées et reproduites dans le cadre de nos interactions sociales. Elles n'évoluent que lorsqu'un nombre suffisant d'individus choisissent ou sont contraints d'agir différemment, instaurant ainsi une nouvelle norme.

Les normes de genre constituent un sous-ensemble des normes sociales. Elles déterminent les comportements que nous devons adopter selon la perception que nous, ou d'autres personnes avons de notre genre. Dans la plupart des contextes, les normes de genre se présentent sous forme binaire (féminin et masculin) et effacent les identités non binaires ou fluides. Les normes de genre reflètent et renforcent souvent des relations de genre déséquilibrées, généralement au détriment des femmes et des filles, mais aussi des hommes et des garçons, ainsi que des personnes aux identités de genre différentes, qui ne se conforment pas aux normes de genre prédominantes. Les normes de genre se conjuguent à d'autres normes et inégalités liées notamment à l'âge, à la race et à l'appartenance ethnique, à la classe sociale, au handicap, à l'orientation sexuelle et à la religion.

Source: [ALIGN platform](#).

- 20 Rachel Marcus, « Gender norms and educational attainment », dans *ALIGN Guide: Education and gender norms* (Advancing Learning and Innovation on Gender Norms, 2018).
- 21 UNGEI, *A whole school approach to prevent school-related gender-based violence: Minimum standards and monitoring framework* (Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles, 2019).
- 22 Encourager les jeunes à devenir des agents du changement implique de leur donner la possibilité d'occuper des postes de direction ou de participer à la prise de décision dans le cadre du processus de changement du système.
- 23 Les programmes scolaires de nombreux pays comprennent une éducation complète à la sexualité. Celle-ci passe par des messages adaptés à l'âge et au développement des élèves portant sur la sexualité, les droits humains, les relations interpersonnelles saines et respectueuses, les normes culturelles et sociales, les valeurs personnelles et universelles, l'égalité des genres, la violence et la violence fondée sur le genre, le consentement et l'intégrité physique, les abus sexuels et les pratiques préjudiciables ; « What is Comprehensive Sexuality Education? » dans *Comprehensive Sexuality Education Implementation Toolkit*, Centre de ressources sur la santé et l'éducation de l'UNESCO, consulté le 4 août 2023.
- 24 Chaque semaine, 4 000 adolescentes et jeunes femmes contractent le VIH. En 2022, 63 pour cent des nouveaux cas d'infection par le VIH en Afrique subsaharienne concernaient des femmes et des filles (toutes tranches d'âge confondues) ; ONUSIDA, *The Path that Ends AIDS: 2023 UNAIDS Global Update* (Genève : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, 2023).
- 25 Audrey Kettaneh, *West and Central Africa Commitment for educated, healthy and thriving adolescents and young people, « Listen, Understand, Act » – Situation analysis* (Groupe de travail technique pour l'engagement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour des adolescents et de jeunes éduqués, en bonne santé et épanouis, 2021).

Inscrire les normes sociales dans les approches systémiques de l'égalité des genres dans l'éducation

L'évolution des normes sociales est un processus complexe. Elles peuvent mettre un certain temps à évoluer, et cette évolution reste inégale et imprévisible. Elles peuvent toutefois contribuer à promouvoir l'égalité des genres lorsque des stratégies fondées sur des données probantes et adaptées au contexte sont mises en œuvre²⁶. Certains outils destinés aux décideurs et aux praticiens décrivent comment les décideurs, au niveau national comme au niveau communautaire, peuvent contribuer à faire évoluer les normes sociales²⁷.

Les parents et les communautés doivent jouer un rôle essentiel dans l'approche systémique visant à promouvoir l'égalité des genres. Il sera indispensable d'impliquer les communautés au moment de mettre en

place une nouvelle législation, de modifier les politiques d'éducation et d'allouer des ressources²⁸. Des stratégies délibérées doivent être déployées pour convaincre les parents des avantages découlant des réformes et des moyens consacrés pour former les enseignants à l'égalité des genres, élaborer des programmes qui abordent de manière explicite cette question et des efforts déployés pour promouvoir l'égalité des genres au niveau de la direction des établissements scolaires.

« Comment changer les pratiques sociales néfastes, abandonner les anciennes normes sociales et/ou en adopter de nouvelles bénéfiques ? Deux principes clés s'appliquent : i) suffisamment de personnes doivent croire que suffisamment d'autres personnes sont en train de changer, et ii) voir, c'est croire. » Gerry Mackie, 2018²⁹

Afrique de l'Est et Afrique australe : enseignements tirés d'une approche systémique de la modification des normes sociales

Les résultats préliminaires d'une étude menée par le KIX (GPE) en Afrique orientale et en Afrique australe montrent que de nombreux pays africains ont mis en place des politiques de réinsertion scolaire pour les jeunes filles enceintes et les mères adolescentes³⁰. Certaines données font apparaître que si ces politiques établissent un cadre juridique, leur efficacité dépend des efforts déployés pour faire prendre conscience aux différentes parties prenantes de l'influence des normes sociales, notamment aux représentants du gouvernement, à la société civile, aux administrateurs scolaires, aux chefs religieux, aux communautés et aux familles. Il convient par ailleurs de financer certains points pratiques de la mise en œuvre de ces politiques, notamment les services de soutien pour les garçons et les filles, ainsi que les services de garde d'enfants. Le Forum des éducatrices africaines (FAWE) sensibilise également les garçons et les jeunes hommes d'un grand nombre de ces pays pour qu'ils se fassent les champions communautaires de politiques de réinsertion scolaire appropriées et efficaces.

30 Les travaux de recherche du KIX (GPE) incluent des études menées par l'OSC FAWE ; Joy Nafungo, « Réinsertion scolaire des filles enceintes : politique et pratique en Afrique orientale et australe », *GPE Blog Education pour tous* (blog), 16 juin 2022.

26 Caroline Harper et al., *GENDER, POWER AND PROGRESS: How Norms Change* (Londres : Advancing Learning and Innovation on Gender Norms et Overseas Development Institute, 2020).

27 Se référer à [la note technique de l'UNICEF](#) qui applique le modèle socio-écologique pour aborder la question du changement des normes relatives au mariage des enfants ; « Implementing strategies: Social Norms—Understanding, leveraging and addressing unwritten rules », UNICEF, consultée le 4 août 2023.

28 Se référer au guide de la plateforme ALIGN : [ALIGN Guide: Education and Gender Norms](#).

29 Gerry Mackie, « Social Norms Change: Believing Makes it So », *Social Research: An International Quarterly* 85, no 1 (printemps 2018) : 141–146, Project Muse.

Huit pays africains : résistance à l'égalité des genres dans la planification de l'éducation

Une étude récente menée par l'UNGEI dans huit pays africains montre que certaines techniques de résistance retardent les évolutions en faveur de l'égalité des genres dans la planification du secteur de l'éducation. Les techniques de blocage passif consistaient notamment à expliquer la restriction des budgets par l'absence d'intégration de la dimension de genre dans les plans, à nier l'existence de disparités entre les genres dans l'éducation ou la prévalence de la violence fondée sur le genre dans les villes, à considérer l'égalité des genres comme un concept occidental et à affirmer que le soutien à l'égalité des genres était superficiel, les acteurs politiques « agissant par-derrière » pour empêcher l'adoption de projets de loi visant à corriger les déséquilibres entre les genres au sein des directions ministérielles.

Opposition et réactions hostile à la promotion de l'égalité des genres

Les universitaires et les militants œuvrant en faveur de l'égalité des genres constatent une augmentation inquiétante de l'opposition et/ou des réactions négatives aux avancées dans ce domaine³¹. Il est essentiel de comprendre comment ces résistances se manifestent et sous quelles formes, pour pouvoir déployer les efforts requis pour en limiter les effets. Les réactions négatives et les oppositions peuvent revêtir de multiples formes : déni des problèmes, rejet des responsabilités, techniques de blocage passif, cooptation et techniques plus agressives visant à maintenir le statu quo³². Malgré un sentiment de frustration face à ce type de résistance ou de « blocage patriarcal », les auteurs du rapport « Genre, pouvoir et progrès » de la plateforme ALIGN encouragent les acteurs à adopter une vision à plus long terme qui montre comment les efforts collectifs permettent de faire avancer les questions de genre et de faire évoluer certaines normes culturelles bien établies³³. Repérer les différentes formes de réactions négatives et les combattre montre une fois de plus qu'il est important que les initiatives en faveur de l'égalité des genres dans les systèmes éducatifs combinent les approches systémiques et celles visant les normes sociales (se référer également au principe « Ne pas nuire » décrit dans la partie 2.4).

Violence basée sur le genre en milieu scolaire

On estime que 246 millions de filles et de garçons sont victimes de violence en milieu scolaire et alentour. La violence peut se manifester sous diverses formes, notamment des abus physiques, sexuels ou émotionnels, en ligne ou en personne. Ces violences nuisent à l'apprentissage et laissent des séquelles durables dans la vie des enfants³⁴. Les données disponibles donnent à penser que la violence basée sur le genre en milieu scolaire résulte essentiellement de normes sociales, en particulier de normes discriminatoires liées au genre, de cadres institutionnels, juridiques et politiques insuffisants ou discriminatoires, ainsi que de facteurs contextuels plus larges, comme les conflits ou la précarité socio-économique³⁵. Les recommandations pratiques élaborées pour lutter contre ce type de violence insistent sur l'importance d'impliquer les acteurs à tous les niveaux et sur la nécessité d'adapter les solutions à chaque contexte. Ces approches sont susceptibles de prévoir l'implication des parents, la mise en place de codes de conduite, un soutien aux enseignants et au personnel, un meilleur signalement des incidents, un renforcement de l'encadrement scolaire et de l'implication de la communauté qui établissent des relations avec les services de police et les organismes de protection de l'enfance³⁶. Ces approches globales peuvent être intégrées aux réformes systémiques visant à lutter contre la violence fondée sur le genre en milieu scolaire.

31 Anne Marie Goetz, « *The politics of preserving gender inequality: de-institutionalisation and re-privatisation* », *Oxford Development Studies* 48, no 1 (octobre 2019) : 2–17.

32 Michael Flood, Molly Dragiewicz, et Bob Pease, « *Resistance and backlash to gender equality* », *Australian Journal of Social Issues* 56, no 3 (octobre 2020) : 393–408.

33 Harper et al., *GENRE, POUVOIR ET PROGRÈS* (résumé analytique disponible en français).

34 « *Safe to Learn: A Global Initiative Working to End All Forms of Violence Against Children in and through Schools* », End Violence Against Children, consulté le 4 août 2023.

35 UNGEI, *Report on findings from school-related gender-based violence action research in schools and communities in Sierra Leone* (USAID, UNGEI et UNICEF, 2023).

36 UNGEI, *A whole school approach to prevent SRGBV*.

Sierra Leone : aborder la violence basée sur le genre en milieu scolaire sous l'angle du système et des normes sociales

Une étude menée récemment en Sierra Leone s'est intéressée à la manière dont l'environnement politique coexiste avec les croyances et les normes qui sous-tendent la violence basée sur le genre en milieu scolaire (VBGMS) dans les établissements d'enseignement et les communautés. Il ressort de cette étude que la VBGMS résulte de normes profondément enracinées qui justifient l'exploitation sexuelle des adolescentes et les châtiments corporels infligés aux enfants, des facteurs socio-économiques et de l'absence de mécanismes de contrôle et de responsabilisation efficaces dans les établissements scolaires. Les auteurs de cette étude formulent un certain nombre de recommandations pour faire face à ces différents problèmes : renforcement de la coordination intersectorielle, mise en œuvre rigoureuse des politiques, allocation de ressources humaines et matérielles, mobilisation de multiples acteurs à différents niveaux opérationnels, renforcement des mécanismes de réponse et sensibilisation des parents, des responsables locaux et du personnel des écoles à la prévention de la violence³⁷.

37 UNGEI, *Report on findings from SRGBV action research in schools and communities in Sierra Leone*.

L'approche axée sur le système et les normes sociales

permet d'organiser une concertation sur les possibilités de remédier à l'inégalité entre les genres au niveau du système, en encourageant les parties prenantes à ne pas se contenter de solutions à court terme pour assurer l'équité entre les genres en matière d'accès à l'éducation. Les domaines de réforme prioritaires retenus par les partenaires du GPE seront définis à la suite d'une analyse factuelle et d'une concertation avec tous les acteurs concernés. Cette approche peut toutefois servir à identifier d'autres occasions de faire avancer l'égalité des genres dans et par l'éducation ou à encourager les débats sur des stratégies visant à faire évoluer les normes sociales à tous les niveaux, ce qui constitue un objectif essentiel, mais difficile à atteindre pour tous les pays, y compris les pays à revenu élevé³⁸.

La promotion d'un système porteur de transformation en matière de genre

implique à la fois de reconnaître les dynamiques de pouvoir en place à tous les niveaux de la prise de décision et de la mise en œuvre du système éducatif, et de mobiliser de multiples acteurs pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité des genres.

« L'éducation transformatrice de genre cherche à utiliser toutes les parties d'un système éducatif — des politiques aux pédagogies en passant par l'engagement communautaire — pour transformer les stéréotypes, les attitudes, les normes et les pratiques en remettant en question les relations de pouvoir, en repensant les normes et la binarité de genre et en sensibilisant les gens aux causes profondes de l'inégalité et des systèmes d'oppression. » Gender Transformative Education (UNGEI and Plan International, 2021)

38 « Research and Analysis—Review of sexual abuse in schools and colleges in the UK: Executive Summary and Recommendations », Ofsted, publié le 10 juin 2021.

Népal : faire évoluer le système pour assurer l'égalité des genres dans l'accès à l'éducation, dans l'éducation et par l'éducation

Le Népal a suivi une approche systémique dans le cadre de sa réforme prioritaire de l'éducation. Celle-ci tient compte de l'égalité des genres dans l'accès à l'éducation, dans l'éducation et par l'éducation, ainsi que des normes sociales. Ces réformes visaient à aider les filles issues de groupes ethniques spécifiques ou les filles en situation de handicap, qui selon les données disponibles, risquaient davantage de ne pas pouvoir suivre une scolarité normale.

Le Népal a lancé des initiatives systémiques visant notamment à renforcer les capacités des autorités locales pour leur permettre de transcrire les politiques nationales en mécanismes locaux favorisant la mise en place d'écoles sensibles au genre dans lesquelles la violence et le harcèlement fondés sur le genre ne sont pas tolérés. Les réformes concernaient notamment les domaines suivants :

Accès à l'éducation : octroyer des bourses d'études secondaires aux filles et aux ménages touchés par la pauvreté et améliorer les équipements sanitaires à l'école.

Dans l'éducation : augmenter le nombre d'enseignantes et repenser les supports et les thèmes des programmes scolaires pour lutter contre les stéréotypes liés au genre et au handicap et les omissions. Adapter les programmes scolaires pour favoriser l'équité entre les genres en encourageant les filles à étudier les mathématiques et les sciences au niveau de l'enseignement secondaire.

Par l'éducation : intégrer des programmes et du matériel de préparation à la vie active qui permettent de comprendre l'égalité des genres et les droits humains, le respect de l'inclusion et de la diversité, la non-violence et les perspectives globales de développement durable.

Source : [Pacte de partenariat du Népal](#).



Autre exemple d'efforts visant à mettre en œuvre un changement systémique : les participants de la République centrafricaine, de la Guinée et du Mali se sont réunis lors d'un atelier en mai 2023 pour tirer parti de l'apprentissage entre pairs. Cela les a aidés à s'orienter vers un dialogue sectoriel inclusif sur les réformes prioritaires fondées sur des données et des éléments factuels, où les questions d'égalité des genres étaient au premier plan.

GPE/Florian Rabenstein

PARTIE 2 : METTRE EN ŒUVRE L'ÉGALITÉ DES GENRES

2.1. L'approche opérationnelle du GPE en matière d'égalité des genres

La terminologie relative à l'égalité des genres qui est employée dans les débats portant sur la promotion de l'égalité des genres peut prêter à confusion. L'expression « égalité des genres » est souvent employée de manière interchangeable avec « équité entre les genres » et « éducation des filles ». Le GPE privilégie l'emploi du terme « égalité des genres » pour garantir une analyse plus large qui prend en compte les expériences des femmes et des filles par rapport à celles des garçons et des hommes dans les contextes sociaux et institutionnels au sein desquels ils évoluent tous.

Les techniques permettant d'atteindre l'objectif de l'égalité des genres peuvent inclure des approches d'équité entre les genres, qui représentent des mesures à court terme pour équilibrer les chances, ou des interventions ciblées visant à soutenir précisément « l'éducation des filles », lorsque les niveaux d'accès à l'éducation et d'apprentissage des filles sont inférieurs à ceux des garçons.

L'action visant à promouvoir l'égalité des genres implique de reconnaître que les filles et les femmes sont systématiquement désavantagées par rapport aux garçons et aux hommes dans les pays où l'accès aux ressources et aux opportunités a été restreint, et où ce problème n'a pas encore été résolu. Par ailleurs, il est reconnu que les femmes sont systématiquement

sous-représentées dans les instances de décision qui façonnent les sociétés et la vie des femmes elles-mêmes. Outre les institutions politiques et sociales, les normes sociales de nombreux pays empêchent les filles d'accéder à l'éducation, en raison des attentes paradoxales selon lesquelles elles sont censées assumer les responsabilités familiales et domestiques au sein du foyer. Même dans les pays où les normes de genre évoluent, les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, ainsi que les opportunités restreintes sur le marché du travail au détriment des femmes sont toujours d'actualité.

S'il est généralement reconnu que les femmes et les filles ont moins accès aux ressources, au pouvoir et aux opportunités que les hommes, une analyse de genre à travers une perspective plus large révèle également quand les hommes et les garçons sont affectés négativement par les rôles et les normes de genre néfastes qui ont une incidence sur les choix et les comportements des garçons et des hommes. Il s'agit notamment d'idéaux de masculinité propres au contexte qui peuvent entraîner des restrictions dans les choix de carrière ou l'usage normalisé de la violence pour dominer ou exercer un contrôle. Toute progression vers l'égalité des genres nécessite un engagement collectif de la part des femmes et des filles, mais aussi des hommes et des garçons, pour changer les normes restrictives et les institutions discriminantes à l'égard des femmes, et ce dans l'intérêt de tous.



Éducation des filles : en réponse aux désavantages historiques et aux normes sociales en vigueur qui limitent la réussite scolaire des filles, les programmes favorisant l'éducation des filles constituent une approche ciblée visant à remédier aux disparités entre les genres en matière d'accès et d'apprentissage pour les filles en particulier.

Égalité des genres : fait référence à l'égalité des droits, des responsabilités et des chances entre filles et garçons et entre femmes et hommes. Cela signifie que les femmes et les hommes jouissent du même statut et ont des chances égales de réaliser pleinement leurs droits humains et leur potentiel afin de contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel, et d'en recueillir les bénéfices.

Équité entre les genres : désigne le traitement juste des filles et des garçons, des femmes et des hommes. Les femmes ayant souvent été désavantagées historiquement, un traitement juste peut impliquer la mise en place de mesures temporaires permettant de rétablir l'égalité des genres. Par conséquent, l'équité est le moyen que nous utilisons pour parvenir à l'égalité.

Source : [glossaire de l'UNESCO](#) et GPE Secretariat.

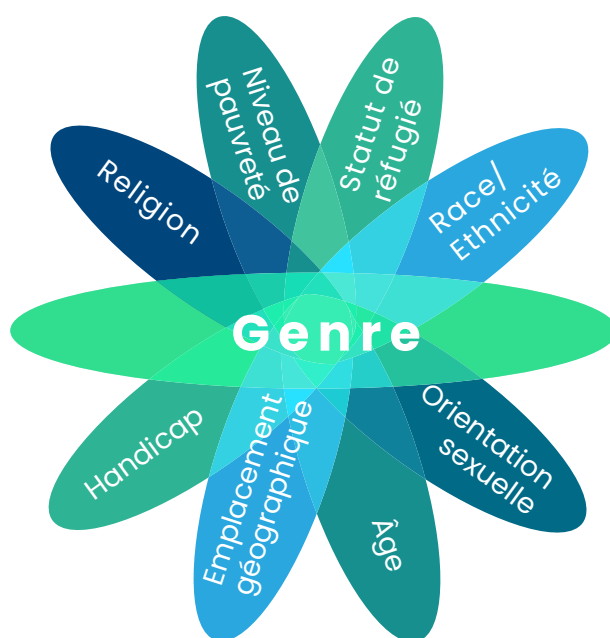
L'importance de prendre en compte l'intersectionnalité

L'approche du GPE en matière d'égalité des genres reconnaît que la discrimination fondée sur le genre se conjugue avec de nombreux autres facteurs pour exacerber l'exclusion³⁹. La race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'âge, l'emplacement géographique, le handicap, le statut de réfugié, la religion et le niveau de pauvreté (cf. figure 2) s'accordent tous avec le genre et l'identité de genre pour créer des expériences sociales uniques d'inclusion ou d'exclusion qui diffèrent en fonction des contextes. Bien que le présent document emploie la terminologie des hommes, des femmes, des garçons et des filles, le GPE reconnaît qu'il existe d'autres identités de genre et que, lorsqu'elles ne sont pas conformes aux normes locales, celles-ci peuvent être une source de discrimination et d'exclusion. Le GPE défend les droits de tous les enfants, indépendamment de leur orientation sexuelle, de leur genre ou de leur identité⁴⁰.

De nombreuses preuves montrent la manière dont les facteurs géographiques et politiques affectent différemment les filles et les garçons, y compris les conséquences sexospécifiques de la recrudescence des catastrophes naturelles dues au changement climatique⁴¹. Dans les situations de conflit et de catastrophe naturelle, il apparaît que les progrès réalisés au cours des dernières décennies en matière d'égalité des genres sont souvent réduits à néant, étant donné que les sociétés reviennent à des pratiques et des rôles de genre plus traditionnels, ce qui a de profondes répercussions sur l'éducation. Dans ce genre de situations, l'éducation des filles est négligée par crainte qu'elles soient davantage victimes de harcèlement sexuel, les mariages précoces se multiplient et les filles sont souvent censées assumer une charge domestique plus lourde en raison de difficultés économiques ou de déplacements. Dans de telles situations, les garçons peuvent être amenés à contribuer en priorité aux revenus de la famille ou à s'engager dans les forces armées plutôt que de poursuivre leurs études⁴².

Cette perspective d'intersectionnalité permet d'effectuer une analyse plus complexe qui reconnaît comment les caractéristiques liées au genre et les autres caractéristiques individuelles s'associent aux normes sociales et aux contextes pour influencer la façon dont les individus accèdent à l'éducation et en font l'expérience. Le GPE préconise d'avoir recours à une perspective d'intersectionnalité intentionnelle dans le cadre de l'approche de l'égalité des genres, qui permettra d'améliorer l'analyse et l'engagement afin de ne laisser personne pour compte.

FIGURE 2 : L'APPROCHE D'INTERSECTIONNALITÉ DU GPE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES



Analyse intersectionnelle des données : comprendre les facteurs à l'origine de la marginalisation éducative

Les indicateurs qui mesurent les taux de scolarisation et de rétention scolaire sont des éléments fondamentaux de l'analyse sectorielle de l'éducation et du processus décisionnel dans ce secteur. Pourtant, les débats portant sur la réalisation de la parité des genres au niveau de l'accès à l'éducation ou des résultats d'apprentissage ne tiennent pas compte de l'existence

39 « L'intersectionnalité » désigne la manière complexe et cumulative dont les multiples formes de discrimination se combinent, se chevauchent ou s'entrecroisent, en particulier dans les expériences des individus ou des groupes marginalisés ; Kimberlé Crenshaw, « *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics* », *University of Chicago Legal Forum*, 1, (1989): 139-167.

40 « Déclaration de Laura Frigenti, Directrice générale du Partenariat mondial pour l'éducation, sur la loi anti-homosexualité en Ouganda », publiée par le GPE le 31 mai 2023.

41 Dr Christina Kwauk et Dr Liesbet Steer, « *Four Ways that Climate Change Impacts Girls' Education in Africa* », Centre mondial pour l'adaptation, publié le 24 janvier 2023.

42 *Note d'orientation de l'INEE sur le genre – l'égalité entre les genres dans l'éducation et à travers l'enseignement* (New York : Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence, 2019).

de violations des droits humains fondées sur le genre ou d'injustices sociales en milieu scolaire qui influencent les perspectives d'avenir. Les études qui évaluent l'égalité des genres dans l'éducation estiment qu'il est nécessaire de disposer d'une gamme d'indicateurs beaucoup plus vaste pour compléter les systèmes de collecte de données actuels, afin d'avoir une compréhension plus nuancée de l'égalité des genres dans et par l'éducation, telle que la méthodologie proposée pour rendre des comptes en matière d'égalité des genres dans l'éducation (AGEE, *Accountability for Gender Equality in Education*)⁴³.

Les progrès réalisés en matière de collecte de données ventilées par sexe ont fait ressortir à quel point les disparités entre les hommes et les femmes varient en fonction du sexe, de la région et de l'âge. Le dernier rapport mondial de suivi de l'UNESCO sur l'éducation des genres a démontré que les compétences des filles en lecture étaient meilleures que celles des garçons dans de nombreux pays, à l'exception de certains pays d'Afrique subsaharienne où l'écart entre les genres était encore défavorable aux filles dans l'enseignement primaire⁴⁴. Des données ventilées par sexe et par âge ont montré que si les filles continuent d'être fortement désavantagées dans le domaine de l'éducation, les garçons sont confrontés dans certains pays à différentes formes de décrochage scolaire, tels que le redoublement. L'analyse des données montre que dans de nombreux pays en développement, la pauvreté et le besoin de travailler constituent des facteurs importants d'abandon scolaire chez les garçons⁴⁵.

L'utilisation de données ventilées par sexe et par handicap a également mis en lumière les expériences des filles en situation de handicap. Les données sur la prévalence au niveau mondial estiment que près de 240 millions d'enfants dans le monde souffrent d'un handicap, soit un enfant sur dix⁴⁶. Dans les pays en développement, 9 enfants en situation de handicap sur 10 sont exclus de l'éducation classique et la plupart d'entre eux sont des filles⁴⁷. Bien qu'elles disposent des mêmes droits en matière d'éducation, les filles

handicapées sont souvent considérées comme étant le groupe d'élèves le plus exclu en raison des multiples formes de discrimination convergentes. Les données portant sur l'égalité des genres et les handicaps dans l'éducation se sont améliorées mais restent incomplètes, ce qui limite la visibilité et l'inclusion de ces problématiques dans les décisions stratégiques. Il est nécessaire de recueillir des données plus rigoureuses sur le handicap et l'égalité des genres pour sensibiliser les individus aux violations des droits et pour élaborer, mettre en place et évaluer des interventions en matière d'éducation qui bénéficient à tous les enfants.

Les données communiquées par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) indiquent que les enfants représentent 40 pour cent des personnes déplacées⁴⁸. Malgré une certaine volonté politique d'intégrer les réfugiés dans les systèmes d'éducation nationaux, près de la moitié des enfants réfugiés d'âge scolaire ne sont pas scolarisés, et le taux de scolarisation des enfants réfugiés est inférieur à celui de leurs homologues non-réfugiés dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Les taux de scolarisation des garçons réfugiés sont légèrement supérieurs à ceux des filles, mais les dirigeants politiques doivent prendre en compte des ensembles de données plus complets qui mettent en lumière d'autres inégalités entre les genres auxquelles les réfugiés sont confrontés, telles que le risque de violence et d'exploitation fondées sur le genre.

Les critiques formulées à l'encontre de la rentabilité du ciblage des groupes les plus marginalisés sont également réfutées par une collecte de données intersectionnelles et qualitatives plus détaillées qui montrent que les stratégies d'inclusion intentionnelles ne profitent pas qu'aux individus les plus marginalisés mais aussi à une population bien plus large. Il a été démontré que les interventions inclusives qui sont efficaces pour les filles les plus marginalisées peuvent avoir des retombées positives sur les résultats des garçons au niveau de la rétention scolaire et de l'apprentissage⁴⁹.

43 Elaine Unterhalter, Helen Longlands et Rosie Peppin Vaughan, « *Gender and Intersecting Inequalities in Education: Reflections on a Framework for Measurement* », *Journal of Human Development and Capabilities* 23, no 4 (juillet 2022) : 509-538 ; « The AGEE Framework », *Rendre des comptes en matière d'égalité des genres dans l'éducation (AGEE, Accountability for Gender Equality in Education)*, consulté le 4 août 2023.

44 UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2022 : rapport sur l'égalité des genres, approfondir le débat sur les enfants et les jeunes encore laissés de côté* (Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2022).

45 UNESCO, *Aucun enfant laissé pour compte : rapport mondial sur le décrochage scolaire des garçons* (Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2022).

46 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Vus, pris en compte et inclus : Utiliser les données pour mettre en lumière le bien-être des enfants handicapés* (New York : UNICEF, 2021).

47 « *Factsheet on Persons with Disabilities* », Département des affaires économiques et sociales de l'ONU - Handicap, consulté le 4 août 2023 ; GPE, Document de travail no 3, *Disability and Inclusive Education: A Stocktake of Education Sector Plans and GPE-Funded Grants* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2018) cité dans Pauline Casters et Gloria Diamond, *Leave no girl with disabilities behind: Ensuring efforts to advance gender equality in education are disability-inclusive* (New York : Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles et Leonard Cheshire, 2021).

48 HCR, *Global Trends: Forced Displacement in 2022* (Copenhague : L'agence des Nations Unies pour les réfugiés - Service mondial de données du HCR, 2022).

49 Ricardo Sabates et al., « *Assessing cost-effectiveness with equity of a programme targeting marginalised girls in secondary schools in Tanzania* », *Journal of Development Effectiveness* 13, no 1 (2021) : 28-46.



Intégration systématique des questions de genre : démarche intentionnelle et responsable visant à inscrire l'égalité des genres dans l'ensemble des systèmes et des processus. Le GPE utilise l'expression « intégration systématique » pour renforcer le caractère intentionnel et responsable de l'intégration des questions de genre.

2.2. « Points d'entrée » du GPE en matière d'égalité des genres

Le GPE s'est engagé à « systématiser l'intégration » des questions de genre dans l'ensemble de ses activités. La figure 3 illustre les domaines dans lesquels le GPE a trouvé des moyens concrets de promouvoir l'égalité des genres dans les processus opérationnels. Ces domaines s'intitulent « points d'entrée ».

Les exemples qui s'ensuivent illustrent la manière dont les partenaires du GPE, notamment les bailleurs de fonds, les institutions multilatérales, les organisations de la société civile, les représentants des enseignants, les fondations philanthropiques et le secteur privé, intègrent la problématique du genre dans leurs processus opérationnels par le biais de différents points d'entrée⁵⁰.

2.2.1. Les points d'entrée au niveau national

Renforcer l'analyse de genre et le diagnostic fondé sur des données probantes

Au cours des premières phases d'évaluation et de diagnostic des processus d'adhésion au partenariat du GPE, les membres du groupe local des partenaires de l'éducation (cf. page 18) participent à l'analyse de l'environnement politique et du système éducatif menée par le gouvernement. Cette phase prévoit

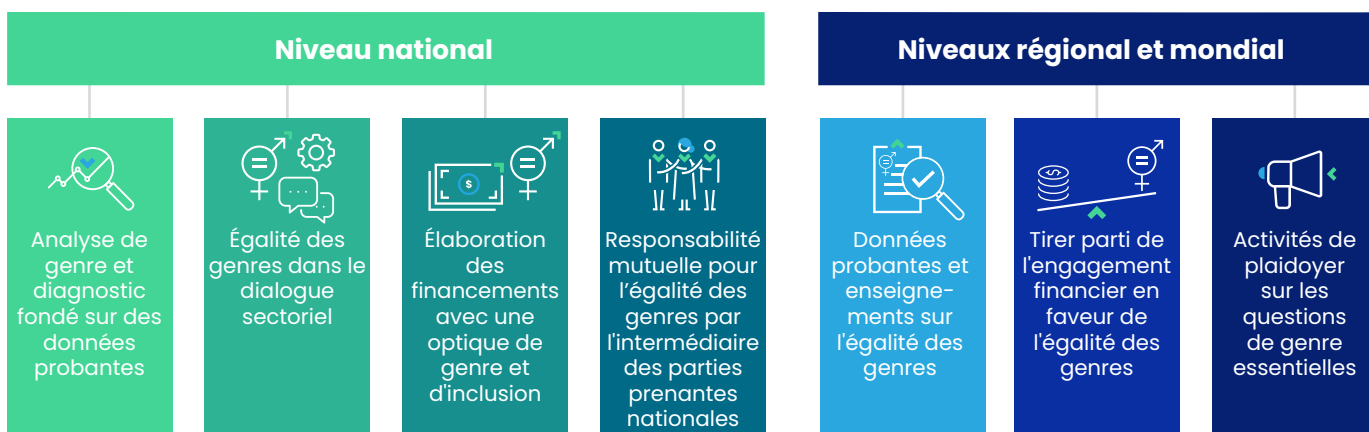
de recueillir des données probantes et des analyses portant sur l'égalité des genres, afin d'obtenir une compréhension nuancée de la manière dont les filles et les garçons présentant diverses caractéristiques intersectionnelles peuvent expérimenter l'éducation dans des lieux différents.

L'analyse de genre pour l'éducation portera sur des questions essentielles telles que :

- Quels sont les schémas de fréquentation scolaire et de résultats pour les différentes filles et les différents garçons ? Comment ces caractéristiques varient-elles en fonction du lieu ? Comment ces caractéristiques varient-elles lorsque les filles et les garçons font la transition de l'école primaire à l'école secondaire ?
- Quelle est l'incidence des normes culturelles propres au contexte sur la scolarisation des filles et des garçons ?
- Quels sont les garçons et les filles qui ne sont pas scolarisés ?
- Quelle est la proportion d'enseignants et d'enseignantes qui exercent dans les zones rurales et les zones urbaines ou qui occupent un poste de direction ?

(Veuillez-vous référer à l'annexe 1 pour découvrir les différents outils permettant d'étayer cette analyse).

FIGURE 3 : POINTS D'ENTRÉE DU GPE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES



50 Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive.

Libéria : le rôle de l'expertise dans le domaine du genre au niveau national

Les processus de planification du GPE au Libéria ont fait ressortir l'importance d'impliquer des spécialistes des questions de genre dans le dialogue sectoriel inclusif. Le groupe local des partenaires de l'éducation a examiné les premières analyses de la sélection des réformes prioritaires au niveau national. Les parties prenantes de la Coalition pour l'éducation des filles, qui avaient récemment rejoint le groupe local des partenaires de l'éducation, ont pu mettre en évidence les opportunités et les aspects manquants liés à l'égalité des genres, en les reliant aux politiques et aux stratégies existantes en matière d'éducation des filles. Ce processus de consultation inclusif a permis de renforcer l'analyse de genre pour étayer la prise de décision à l'égard de la conception du programme.

Renforcer l'égalité des genres dans le dialogue sectoriel

Les ministères de l'Éducation utilisent une grande variété de données, notamment des données probantes et des analyses portant sur l'égalité des genres, pour faciliter un dialogue sectoriel inclusif. Cette phase permet aux partenaires de s'aligner sur un domaine de réforme prioritaire défini dans le pacte de partenariat⁵¹. L'équipe de projet qui participe au dialogue et à la prise de décision stratégique pendant la phase de préparation du pacte doit être dotée d'une expertise dans le domaine du genre au niveau du pays. Le pacte de partenariat devrait intentionnellement adopter une optique de genre dans tous les domaines de réforme prioritaires. Lorsqu'il a été démontré que d'importantes disparités existent entre les filles et les garçons dans le pays partenaire, un financement complémentaire est disponible par l'intermédiaire de l'Accélérateur de l'éducation des filles, qui apporte un soutien ciblé en faveur de l'éducation des filles⁵².

Intégrer une optique de genre et d'inclusion dans les processus d'élaboration des financements

En ce qui concerne les financements pour la transformation du système (cf. partie 2.3.1), les agents partenaires sont sélectionnés au terme d'un processus concurrentiel mené par le ministère de l'Éducation en concertation avec le groupe local des partenaires de l'éducation. Les agents partenaires dirigent l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de réforme du système éducatif. Il est indispensable d'avoir recours à l'expertise dans le domaine du genre au niveau national lors de cette phase importante de la conception du programme pour apporter un soutien technique adapté

au contexte. Le Secrétariat du GPE fournit également une assistance technique dans le domaine de l'égalité des genres. L'analyse de genre et les données probantes doivent orienter la conception du programme pour nuancer tous les domaines de réforme prioritaires afin qu'ils répondent aux problèmes d'inégalité entre les genres dans chaque pays. Lorsque le financement de l'Accélérateur de l'éducation des filles est octroyé, des interventions spécifiques visant à éliminer les obstacles à l'accès, à la réussite et à l'apprentissage pour les filles viendront compléter le champ d'action plus large du financement pour la transformation du système. D'autres financements du GPE (tels que stipulés dans la partie 2.3 du présent rapport) présentent également l'égalité des genres comme étant un facteur transversal important. Le suivi et l'évaluation des financements comprennent des indicateurs appropriés pour mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs et aux résultats identifiés en matière d'égalité des genres.

« Au départ, il me semblait que l'égalité des genres n'était qu'un aspect de l'accessibilité. Au fur et à mesure que le travail avançait, cette perspective a changé... la perspective d'égalité des genres était essentielle dans le cadre de la stratégie visant à garantir l'équité et la qualité de l'éducation. »
Représentant du ministère de l'Éducation,
République démocratique du Congo

Promouvoir la responsabilité mutuelle en matière d'égalité des genres par l'intermédiaire des parties prenantes nationales

Les groupes locaux des partenaires de l'éducation jouent un rôle essentiel dans le maintien de la responsabilité mutuelle du partenariat grâce à

51 Un pacte de partenariat du GPE définit la manière dont un pays partenaire du GPE entend collaborer avec ses partenaires autour d'une réforme prioritaire de l'éducation ; GPE, *Directives relatives au pacte de partenariat* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2023).

52 Les critères d'éligibilité au financement de l'Accélérateur de l'éducation des filles répondent à des lieux où l'on observe d'importantes disparités entre les filles et les garçons en matière d'éducation et ce financement n'est accessible qu'en complément avec d'autres financements du GPE ; *L'Accélérateur de l'éducation des filles*, GPE, consulté le 4 août 2023.

leur inclusion et représentation de diverses parties prenantes nationales. Les organisations de la société civile, qui sont un élément essentiel des parties prenantes nationales au sein des groupes locaux des partenaires de l'éducation, peuvent comprendre des organisations non gouvernementales (ONG) dans le domaine de l'éducation, des organisations de défense des droits des femmes et des filles, des associations pour les personnes handicapées, ainsi que des mouvements de jeunes. Elles peuvent jouer un rôle

crucial dans le dialogue entre les parties prenantes nationales à chaque étape de la planification et de la mise en œuvre des systèmes éducatifs. Ces organisations peuvent fournir des données probantes et des analyses adaptées au contexte, ainsi qu'une expertise dans le domaine du genre, établir un rapport avec d'importants groupes de représentants de la jeunesse, et jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre et la promotion des réformes lorsque celles-ci sont mises en place.

Le rôle des organisations de la société civile dans la planification et la prestation du secteur de l'éducation

L'initiative « Priorité à l'égalité » soutient les partenaires de la société civile, notamment le Réseau africain de campagne pour l'éducation pour tous (ANCEFA), le Forum des éducatrices africaines (FAWE) et Plan International, pour qu'ils s'engagent au niveau national avec les ministères de l'Éducation dans la planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité des genres⁵³. Au Nigéria, par exemple, le FAWE, Plan International et leurs partenaires ont élaboré une note d'orientation après avoir effectué une analyse de genre de la stratégie de préparation, de riposte et de relance d'urgence suite à la pandémie de COVID-19 (2020-2029) du secteur de l'éducation. Les résultats ont notamment révélé une recrudescence des cas d'abus sexuels, de mariages précoces et de travail des enfants, ainsi que des réactions différentes aux mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 de la part des garçons et des filles. Ces partenaires de la société civile ont collaboré avec des représentants du gouvernement pour intégrer les recommandations de la note d'information sur l'égalité des genres dans les politiques et les plans sectoriels de l'éducation. Parmi les recommandations figuraient la création de comités multipartites pour la réouverture des écoles en toute sécurité, des mesures incitatives et des sanctions pour garantir que les filles retournent à l'école, ainsi que des interventions de lutte contre la pandémie de COVID-19 distinctes pour les garçons et les filles afin d'accroître leur participation. Cette collaboration entre les organisations de la société civile et les ministères a permis d'élaborer et de déployer une stratégie plus pertinente qui tient davantage compte des questions des genres.

Les revues sectorielles conjointes et les exercices de suivi permettent également de maintenir une responsabilité mutuelle en matière d'égalité des genres. Lorsque des groupes de travail sur le genre et l'éducation n'existent pas encore en tant que sous-groupe au sein de la structure du groupe local des partenaires de l'éducation, ce dernier est encouragé à se servir de son rôle de fédérateur unique pour réunir les principaux acteurs et agir en tant que voix collective pour inclure les perspectives de genre dans le dialogue sectoriel, ainsi que dans les processus de financement et de suivi. (Veuillez-vous référer à la partie 3 du présent rapport pour connaître les responsabilités mutuelles des autres acteurs du GPE.)

53 Veuillez-vous référer au [blog du GPE](#) sur le renforcement des capacités des OSC dans le cadre de l'initiative « Priorité à l'égalité ».



Un **groupe local des partenaires de l'éducation** est un forum de consultation destiné à promouvoir le dialogue sur les politiques sectorielles de l'éducation sous la direction des gouvernements, dans le cadre duquel sont organisées les principales consultations entre une autorité nationale et ses partenaires au sujet du développement du secteur de l'éducation. Les groupes locaux des partenaires de l'éducation sont généralement composés de représentants de la société civile, d'ONG nationales ou internationales, de représentants des enseignants, de représentants de coalitions d'étudiants ou de jeunes, de bailleurs de fonds, de représentants du secteur privé et de membres d'autres ministères. Ils peuvent fonctionner sous un nom déterminé au niveau local.

2.2.2. Les points d'entrée au niveau régional et mondial

Générer et partager des données probantes et des enseignements sur l'égalité des genres

Le GPE favorise une approche inclusive et fondée sur des données probantes pour élaborer les politiques, en encourageant l'échange d'enseignements sur l'égalité des genres dans l'éducation à l'échelle interrégionale et mondiale. Les programmes de partage de connaissances et d'innovations (KIX) et L'Éducation à voix haute du GPE en sont des exemples.

Le programme KIX génère et met en commun l'expertise, l'innovation et les connaissances pour renforcer les capacités au niveau national, régional et mondial en vue d'aider les pays à bâtir des systèmes éducatifs plus solides. Tous les projets de recherche appliquée du KIX font la promotion de l'égalité des genres dans leur conception et leur mise en œuvre, et près d'un quart d'entre eux portent particulièrement sur des thèmes liés à l'égalité des genres. Les équipes du KIX organisent des webinaires internationaux et régionaux, des formations virtuelles, des conférences et des ateliers destinés à orienter l'élaboration des politiques des pays partenaires sur des sujets tels que la prévention de la violence basée sur le genre en

milieu scolaire, l'intégration des questions de genre dans l'éducation et les stratégies d'inclusion. Cette recherche exploitable et le partage entre les pays renforcent la base de connaissances sur la manière dont l'égalité des genres peut améliorer la résilience du système éducatif, l'enseignement, l'apprentissage et les systèmes de données.

L'Éducation à voix haute est un fonds de plaidoyer et de responsabilité sociale du GPE qui vise à renforcer les capacités de la société civile pour qu'elle devienne active et influente dans l'élaboration de politiques éducatives afin de mieux répondre aux besoins des communautés. Ce fonds soutient également la recherche sur les enjeux spécifiques de l'éducation, en veillant à ce qu'une perspective de genre soit incluse tout au long du processus.

Outre les exemples cités ci-dessus, le Secrétariat du GPE, à travers la fonction de gestion des connaissances du pôle d'expertise sur le genre, développe les données probantes et les connaissances sur l'égalité des genres dans l'éducation dans l'ensemble du partenariat. Les connaissances et les données probantes générées par le Secrétariat du GPE comprennent des évaluations sensibles au genre et des documents de travail sur des approches prometteuses dans le domaine de l'éducation.

Amérique latine : le soutien du KIX et de L'Éducation à voix haute aux organisations de la société civile

En Amérique latine, le KIX qui soutient la recherche et L'Éducation à voix haute qui soutient le renforcement des capacités de plaidoyer ont contribué à modifier les normes culturelles relatives à la violence fondée sur le genre au Honduras, en Haïti et au Nicaragua. Cette initiative conjointe consiste à relier la recherche-action au niveau communautaire aux activités de plaidoyer à l'échelon national. Les données sont recueillies par les communautés, notamment les enseignants, les familles et les élèves. Les groupes de discussion et les enquêtes de perception ont permis aux équipes de recherche de mobiliser les connaissances locales et d'élaborer ensemble des stratégies de prévention. Les coalitions nationales pour l'éducation sont alors en mesure d'utiliser les résultats de la recherche pour influencer les politiques et les campagnes de sensibilisation au sein de leur pays.

À Haïti, par exemple, l'utilisation de la radio communautaire et la formation des enseignants permettent de sensibiliser les soignants et le ministère de l'Éducation nationale à la nécessité de lutter contre les châtiments corporels et les stéréotypes de genre. Les enseignements tirés de cette initiative régionale mettent en évidence l'importance des données produites localement dans les dialogues sectoriels.

Tirer parti de l'engagement financier en faveur de l'égalité des genres

Grâce à sa manière unique de travailler en partenariat, le GPE dispose d'un solide réseau mondial et régional de pays donateurs, de bailleurs de fonds du secteur privé et de pays partenaires qui peuvent être mobilisés pour obtenir un soutien financier et politique destiné à renforcer les systèmes éducatifs intégrant la notion de genre. Cet objectif a été réalisé avec succès lors du Sommet mondial sur l'éducation de 2021, où les dirigeants mondiaux ont pris des engagements sur cinq ans pour soutenir l'action du GPE et transformer les systèmes éducatifs de près de 90 pays et territoires⁵⁴. Ces vastes réseaux permettent également d'exercer un effet de levier financier au niveau national, dès lors que les pays partenaires utilisent les financements et les programmes du GPE pour catalyser un cofinancement supplémentaire au niveau national par le biais du fonds à effet multiplicateur et du fonds de contrepartie du GPE⁵⁵. Contribuer aux financements du GPE permet aux bailleurs de fonds de dégager des ressources pour mettre en œuvre leurs politiques de haut niveau visant à promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation.

Renforcer les activités de plaidoyer sur les questions de genre essentielles

Le GPE travaille au niveau mondial et régional pour galvaniser le soutien politique et promouvoir

l'importance du rôle de l'égalité des genres dans l'éducation. En travaillant en partenariat, le GPE favorise l'utilisation d'éléments concrets et de connaissances sur les mesures efficaces pour lutter contre les inégalités de genre lors d'importants événements mondiaux. Ces événements sont l'occasion de partager des expériences, des données probantes et des enseignements pratiques sur la promotion de l'égalité des genres dans l'éducation. Les partenaires du secteur privé et des fondations défendent également l'égalité des genres en faisant mieux connaître ce travail grâce à leurs collectes de fonds et à leurs outils de communication.

2.3. Comment les ressources du GPE soutiennent l'égalité des genres ?

En s'appuyant sur les points d'entrée décrits ci-dessus, les financements du GPE aident les pays à planifier et à privilégier les réformes susceptibles de transformer l'ensemble du système d'éducation. Il s'agit notamment d'aider les pays partenaires à respecter leurs engagements en matière d'égalité des genres et d'éducation des filles.

Le **pacte de partenariat** sert de base au dialogue du partenariat, dès lors qu'il définit la responsabilité mutuelle des partenaires dans la réalisation d'une réforme prioritaire et sera finalement partagé avec le

Plaidoyer : activités de plaidoyer du GPE sur la sécurité dans les écoles

Avec les autres membres du réseau *Safe to Learn*, le GPE a soutenu la création et la production d'une série de vidéos réalisées par des jeunes qui partagent leurs points de vue et leurs expériences de la violence perpétrée dans les écoles et leur environnement, et qui appellent les dirigeants du monde à agir de toute urgence pour mettre fin à la violence et rendre l'éducation sûre. Cette collaboration a débouché sur une série de quatre films régionaux consacrés à chaque militant pour la jeunesse, et sur un film global. Ces vidéos percutantes ont été diffusées en avant-première lors de six événements de haut niveau organisés dans le cadre du Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022 et de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les films ont eu un impact considérable sur les ministres, les dirigeants et la communauté éducative, et ont permis d'attirer l'attention sur les problèmes de violence à l'école dans les discussions politiques. Les films continuent de gagner en popularité et ont été projetés au cours d'autres événements de politique publique, notamment la conférence internationale de l'initiative pour la prévention des violences sexuelles dans les conflits organisée par le Royaume-Uni en 2022, ainsi que le festival artistique et cinématographique de la conférence *Women Deliver 2023*.

Remarque : Le réseau « *Safe to learn* » est composé de l'UNICEF, l'UNESCO, l'UNGEI, Plan International, *Together for Girls*, *Brave Movement*, le forum de la société civile *Safe to Learn*, L'Éducation sans délai, le Partenariat mondial pour l'éducation, le Groupe de travail mondial pour mettre fin à la violence basée sur le genre en milieu scolaire (VBGMS) et un jeune leader du GPE au Bangladesh. Le Groupe de travail mondial pour mettre fin à la VBGMS est une coalition de 35 organismes de bailleurs de fonds, de la société civile, du monde universitaire et des Nations Unies.

54 « Sommet mondial sur l'éducation : Financer le GPE 2021-2025 », GPE, consulté le 2 août 2023.

55 Le financement de contrepartie est un mécanisme de financement du GPE qui double les investissements éligibles réalisés par des entreprises ou des fondations privées des pays partenaires du GPE ; GPE, *Fiche d'information : Le GPE 1 : 1* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2021).

Conseil d'administration du GPE qui s'en servira pour décider du financement du GPE.

Les directives relatives au pacte de partenariat préconisent :

- d'utiliser l'analyse de genre et les données probantes dans l'analyse des facteurs favorables⁵⁶, le dialogue et la conception ;
- d'inclure une expertise dans le domaine du genre dans l'équipe de projet du partenariat piloté par le pays et des acteurs nationaux dotés d'une expérience dans la lutte contre les principaux obstacles à l'éducation liés au genre dans le cadre du dialogue et de la sélection des réformes prioritaires ;
- d'intégrer les questions de genre dans les réformes prioritaires en tant qu'élément transversal intentionnel ; et
- d'inclure les questions de genre dans les cadres de résultats et de suivi.

L'octroi de financement par le GPE repose sur une double approche : les questions de genre doivent être pleinement intégrées dans tous les financements, et un fonds spécial est prévu pour cibler l'éducation des filles dans les pays éligibles⁵⁷.

2.3.1. Intégration systématique des questions de genre dans les financements du GPE⁵⁸

Vous trouverez ci-après un bref résumé des directives en vigueur relatives à l'égalité des genres dans les financements du GPE.

- **Financement pour le renforcement des capacités du système** : ce financement a été conçu pour aider à renforcer les capacités des pays à transformer les systèmes éducatifs par le biais d'une planification et d'un développement tenant compte des questions de genre. Ces fonds peuvent être utilisés pour effectuer un diagnostic du système, notamment une analyse de genre, pour renforcer les groupes locaux des partenaires de l'éducation, pour réaliser des revues sectorielles conjointes et une budgétisation sensible au genre, ou pour former ou soutenir le personnel sur la façon d'employer les données et

les éléments concrets, notamment pour améliorer les données ventilées par sexe et les données sur d'autres caractéristiques croisées (telles que les enfants en situation de handicap) qui peuvent conduire à la marginalisation.

Les directives relatives à ce financement préconisent :

- d'appliquer systématiquement une optique de genre et d'adopter une perspective d'égalité des genres lors de l'identification des principaux défis et de l'élaboration des activités du programme ; et
- d'identifier et de traiter les multiples formes d'exclusion, notamment en améliorant la résilience du système et l'inclusion des enfants déplacés.

➤ **Financement pour la préparation du programme** :

ce financement est disponible pour les agents partenaires qui travaillent sous la direction du gouvernement pour couvrir les dépenses liées à l'élaboration du programme en vue d'une requête de financement auprès du GPE. Ce financement peut servir à aider l'agent partenaire à garantir que l'égalité des genres soit prise en compte dans l'élaboration du programme.

Les directives relatives à ce financement préconisent :

- d'utiliser une analyse de genre et, dans les pays en situation de fragilité, d'intégrer une analyse de genre et de fragilité ; et
- d'intégrer une perspective d'égalité des genres dans la requête..

➤ **Financement pour la transformation du système** :

ce financement est disponible pour aider les pays partenaires à transformer leur système éducatif, en réalisant des investissements ciblés et fondés sur des données probantes qui identifient les points de blocage du système, notamment les inégalités entre les genres.

Les directives relatives à ce financement préconisent :

- d'utiliser les diagnostics des facteurs favorables, notamment les données et les éléments concrets sur l'égalité des genres ;

56 L'analyse des facteurs favorables soutient un dialogue significatif sur les enjeux fondamentaux des obstacles à l'éducation au niveau des pays ; GPE, *Facteurs favorables : Questionnaire de l'examen initial et analyse* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2023).

57 Vous trouverez davantage d'informations sur les critères d'éligibilité aux financements du GPE à l'adresse suivante : <https://www.globalpartnership.org/content/list-countries-and-grant-eligibility>.

58 Les directives relatives aux pactes de partenariat et à tous les financements sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.globalpartnership.org/fr/funding/how-apply-grants>.

- d'indiquer la façon dont la problématique du genre a été prise en compte comme question intersectorielle dans le domaine de réforme prioritaire ;
 - d'inclure la manière dont le programme contribuera à l'égalité des genres ; et
 - d'utiliser une théorie du changement fondée sur l'analyse des causes profondes, notamment de la problématique du genre.
- **Fonds à effet multiplicateur** : les pays partenaires qui peuvent mobiliser un financement externe supplémentaire peuvent solliciter ce financement qui complète les fonds obtenus auprès d'autres sources.

Les directives relatives à ce financement préconisent :

- de prendre en compte systématiquement la dimension de genre dans la théorie du changement tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme ;
- d'expliquer la manière dont l'égalité des genres sera promue dans le domaine prioritaire identifié dans la réforme de l'éducation ; et
- de définir la mesure dans laquelle le programme contribuera à l'égalité des genres et à l'inclusion des personnes handicapées.

2.3.2. Les financements du GPE favorisant l'égalité des genres

- **Accélérateur de l'éducation des filles** : ce financement soutient la transformation du système en s'attaquant aux obstacles spécifiques

à l'éducation des filles. Il est disponible pour les pays éligibles où les filles sont le plus en retard par rapport aux garçons au niveau de l'accès à l'éducation et des résultats scolaires. La justification de ce financement doit être basée sur des données et des éléments concrets. Les fonds de l'Accélérateur financent des activités destinées à soutenir les filles d'âge scolaire mais peuvent également être utilisés pour remédier à certains problèmes dans un autre domaine que l'éducation, qui ont un impact sur l'éducation des filles, comme par exemple le mariage précoce et/ou des formes de violence fondée sur le genre. Ce fonds vient compléter le financement pour la transformation du système et/ou le fonds à effet multiplicateur du GPE et ne peut pas être utilisé de manière autonome.

Les directives relatives à ce financement préconisent :

- d'utiliser une théorie du changement solide qui inclue l'éducation des filles comme objectif principal, conformément à la réforme prioritaire sélectionnée dans le pacte de partenariat ;
- d'expliquer la manière dont les fonds du financement permettent d'atteindre des résultats en matière d'éducation des filles, en s'appuyant sur les données et les éléments concrets recueillis dans le cadre de l'analyse des facteurs favorables et/ou de l'utilisation de données qualitatives supplémentaires ; et
- d'établir précisément le coût des composantes ou des activités destinées à promouvoir l'éducation des filles en particulier qui équivaut au moins au montant des fonds du financement figurant dans la proposition du programme.

Sierra Leone : le genre en tant qu'élément transversal de l'élaboration du programme

Le genre est un élément transversal de la réforme du secteur de l'éducation en Sierra Leone intitulée « Les fondements de l'apprentissage pour tous », qui est soutenue par le financement pour la transformation du système. Grâce au dialogue inclusif coordonné par le groupe local des partenaires de l'éducation, les données probantes sur l'égalité des genres ont été utilisées pour orienter chacune des composantes de ce programme. Il s'agit notamment d'aborder les normes de genre dans l'offre d'enseignement préscolaire, de renforcer les capacités des enseignants en utilisant des normes sur l'intégration systématique du genre et du handicap, de reconnaître la nécessité d'accroître le soutien aux enseignantes pour renforcer leur développement et leur rétention, et d'améliorer la capacité d'analyse des données sur le genre et l'inclusion dans la collecte et l'utilisation des données sur l'apprentissage fondamental. Dans le cadre de la réforme portant sur la formation professionnelle des enseignants, les matériels d'enseignement et d'apprentissage sont en cours de révision afin d'intégrer des pratiques qui favorisent l'inclusion, sensibilisent à la stigmatisation, améliorent la sécurité des enfants et réduisent la violence fondée sur le genre.

El Salvador : l'Accélérateur de l'éducation des filles du GPE soutient les efforts de lutte contre les stéréotypes de genre

Le domaine de réforme prioritaire sélectionné dans le pacte de partenariat du Salvador vise à améliorer la qualité de l'apprentissage dès la petite enfance, et à coordonner les efforts sectoriels (santé, éducation et protection) pour cette tranche d'âge. L'Accélérateur de l'éducation des filles sert à compléter le fonds à effet multiplicateur pour éliminer les stéréotypes de genre néfastes dans les évaluations des acquis scolaires, les programmes d'études et le matériel pédagogique au sein de l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ces réformes soutiennent la mise en œuvre de la politique d'équité et d'égalité entre les genres du Salvador, qui considère que l'élimination des préjugés et des stéréotypes de genre dans l'enseignement préscolaire contribue à éradiquer les causes profondes de la violence faite aux femmes.

2.3.3. Autres financements du GPE

En plus du soutien octroyé aux gouvernements, le GPE alloue également des financements pour promouvoir la voix de la société civile à travers **L'Éducation à voix haute** et le **partage de connaissances et d'innovations (KIX)** du GPE, afin de générer de nouvelles connaissances sur les questions essentielles et les solutions pour le secteur de l'éducation. L'égalité des genres est un thème prioritaire pour le KIX et L'Éducation à voix haute (cf. également la partie 2.2.2).

- Les **partenariats de capacités stratégiques** apportent un appui technique aux pays éligibles pour soutenir le renforcement des capacités dans une série de domaines intersectoriels, notamment les systèmes éducatifs intégrant le climat, l'alimentation scolaire, l'apprentissage dans un environnement sûr, les technologies de l'éducation et l'égalité des genres. L'égalité des genres dispose de son propre programme de renforcement des capacités et est intégrée dans tous les autres domaines thématiques.
- Les **financements accélérés** sont utilisés dans les pays fragiles en proie à des conflits au sein desquels il y a un besoin urgent de débloquer des fonds pour faire face aux crises qui ont des effets systémiques sur le système éducatif. Les preuves et la prise en compte de l'égalité des genres doivent toujours être clairement formulées dans ces requêtes. Le processus d'examen de la qualité du Secrétariat du GPE pour ces financements implique un examen

technique de l'égalité des genres. Ce processus est adapté aux pays qui se trouvent dans de telles situations et garantit que le cadre opérationnel pour un appui efficace dans les situations de fragilité et de conflits soit respecté. Lorsque des programmes existants ont besoin d'être révisés, le Secrétariat veille à ce que les nouvelles activités proposées fassent toujours l'objet d'un examen technique de l'égalité des genres (cf. partie 3.1 pour obtenir plus d'informations détaillées sur les examens de l'égalité des genres).

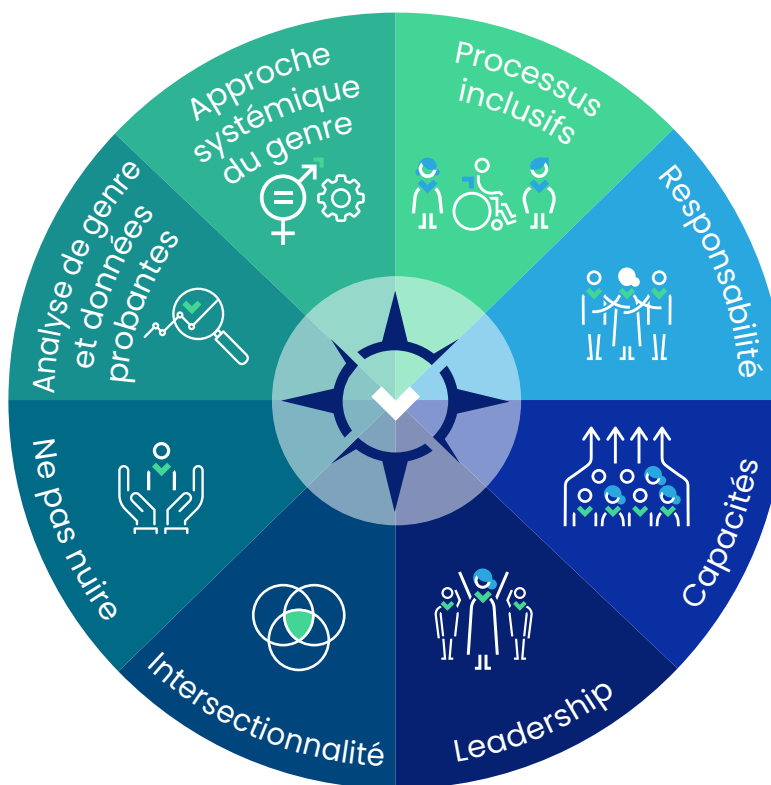
2.4. Les principes directeurs du GPE pour mettre en œuvre l'égalité des genres

Afin de réaliser les objectifs de haut niveau en matière d'égalité des genres, les acteurs du secteur de l'éducation doivent appliquer une perspective de genre dans toutes les activités d'organisation et de programmation. Les principes directeurs suivants en matière d'égalité des genres sont les fondements sur lesquels reposent le dialogue constructif et les décisions de programmation dans l'ensemble du GPE (cf. figure 4). Ils définissent ce que les partenaires devraient s'efforcer de respecter dans tous leurs processus afin de pouvoir réaliser des progrès notables en ce qui concerne l'égalité des genres dans la programmation du GPE. Les principes directeurs s'appuient sur les connaissances et le débat entre les spécialistes des questions de genre et les professionnels du développement⁵⁹. Ils sont également étayés par les accords relatifs aux droits humains, les protocoles internationaux et les objectifs de développement durable (ODD)⁶⁰.

⁵⁹ Les principes directeurs du GPE s'inspirent de l'expérience d'autres professionnels du genre et acteurs dans le domaine de l'intégration du genre, appliquée au modèle de partenariat du GPE, notamment : FHI360 Minimum standards for Mainstreaming Gender Equality et Handbook on Gender Mainstreaming for Gender Equality Results de l'ONU-Femmes.

⁶⁰ Parmi les instruments relatifs aux droits humains et les protocoles internationaux qui ont inspiré ces principes directeurs figurent : l'ODD4 et l'ODD5, la Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour assurer à tous une éducation équitable inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement de l'UNESCO, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de l'ONU, la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU, et la Déclaration et programme d'action de Beijing de l'ONU.

FIGURE 4 : LES PRINCIPES DIRECTEURS DU GPE POUR METTRE EN ŒUVRE L'ÉGALITÉ DES GENRES



Les principes directeurs du GPE sur l'égalité des genres sont conçus pour faciliter le dialogue entre les partenaires et la normalisation de l'approche dans les principaux domaines de l'intégration systématique de l'égalité des genres.



1. Leadership

Le leadership politique est essentiel pour galvaniser le soutien et l'engagement des divers acteurs impliqués dans le processus de transformation du système éducatif. Le GPE joue un rôle fédérateur important sur la scène internationale du secteur de l'éducation, en assurant un leadership mondial sur l'importance d'intégrer la dimension de genre pour améliorer l'efficacité des systèmes éducatifs. Pour que les pays partenaires et les autres dirigeants traduisent une vision du genre en intégrant les questions de genre dans les pratiques ministérielles et organisationnelles, les hauts dirigeants doivent garantir des plans de mise en œuvre concrets et prévoir des ressources financières suffisantes dans les budgets. Un leadership qui engendre une culture où les questions de genre peuvent être débattues et où les diverses parties prenantes peuvent proposer des solutions est essentiel pour pouvoir trouver des solutions créatives permettant de mieux comprendre les moyens de lutter contre les inégalités de genre complexes et de les mettre en place.



2. Analyse de genre et données probantes

L'analyse de genre est l'étude qui identifie les besoins, les enjeux, les risques, les dynamiques de pouvoir et les opportunités spécifiques et différenciés selon le genre qui influent sur la scolarité des individus. Une analyse de genre adaptée au système éducatif représente une partie essentielle du processus de planification du GPE. Les données probantes qui étayent cette analyse peuvent être recueillies et rassemblées auprès de diverses sources et diverses parties prenantes fiables, et doivent être mises à jour périodiquement afin de pouvoir orienter en permanence les politiques et les initiatives. L'usage de données probantes actualisées et adaptées au contexte permet d'obtenir une compréhension nuancée du contexte et de la meilleure façon de remédier aux problèmes d'inégalité entre les genres au niveau du système⁶¹. (Veuillez-vous référer à l'annexe 1 du présent rapport pour découvrir les différents outils.)



3. Intersectionnalité

Pour appliquer une approche d'intersectionnalité, il faut notamment déterminer la façon dont les identités croisées contribuent à la dynamique du pouvoir qui peut exacerber la marginalisation. Les données ventilées par sexe constituent une première étape essentielle pour comprendre les schémas de scolarisation et les enjeux en matière d'éducation. Cependant, les garçons et les filles n'ont pas tous les mêmes besoins ni les mêmes enjeux. La définition d'autres identités, telles que l'âge, le lieu de résidence, le handicap, l'origine ethnique, la langue, le statut économique, l'orientation sexuelle et d'autres caractéristiques, donne un aperçu plus détaillé de la fréquentation scolaire, ce qui permet d'identifier la façon dont le programme pourrait remédier aux mauvais résultats scolaires ou à l'exclusion. La disponibilité des données représente un défi dans de nombreux pays, mais l'amélioration et le développement des systèmes de données, ainsi que l'implication de différents groupes garantissent que les discussions portant sur la conception des programmes incluent une optique intersectionnelle.



4. Capacités

Il est essentiel de faire appel à une expertise technique dans le domaine du genre pour aider à mettre en place et à guider les processus du GPE. Toutefois, il faut reconnaître qu'il appartient à tous les partenaires, dans toutes les équipes, d'intégrer les questions de genre. La formation et le renforcement

des capacités dans le domaine du genre au sein des départements et des équipes mobilisent un plus grand soutien pour identifier les progrès possibles. Le financement pour le renforcement des capacités du système du GPE et le programme destiné à renforcer les capacités de la société civile, L'Éducation à voix haute, reconnaissent qu'il est important d'investir dans le développement des compétences, en particulier dans le domaine du genre, pour pouvoir accélérer les progrès. Par ailleurs, il est essentiel de veiller à ce que les points focaux pour le genre ou les unités chargées des questions de genre disposent de mandats explicites et des capacités pour prendre des décisions stratégiques, afin de leur donner les moyens de promouvoir l'égalité des genres dans les programmes d'éducation.



5. Solutions systémiques favorisant l'égalité des genres

Veiller à ce qu'une approche visant à renforcer les systèmes comprenne des objectifs clairs pour promouvoir l'égalité des genres permet de réaliser des changements notables et durables à l'échelle nationale. Le changement à ce niveau plus approfondi du système permet de combattre les causes profondes de la baisse des taux de scolarisation, de rétention, d'apprentissage et de transition, plutôt que de mettre en place des solutions à court terme susceptibles d'avoir une incidence sur une seule cohorte d'enfants et de jeunes. L'approche systémique de l'égalité des genres doit reconnaître le rôle du pouvoir et les individus qui s'expriment dans les instances de décision au niveau du système, ainsi que le contenu des discussions⁶².

Renforcement des capacités pour intégrer les questions de genre

Le manuel de l'ONU-Femmes sur l'intégration des questions de genre pour réaliser l'égalité des genres (*Handbook on Gender Mainstreaming for Gender Equality Results*) souligne la nécessité d'avoir recours à une double approche. L'intégration des questions de genre devrait prendre en compte l'attention accordée à l'égalité des genres dans les processus courants et recourir à des interventions ciblées pour répondre aux obstacles et aux enjeux spécifiques auxquels sont confrontés les femmes ou les hommes, ainsi que les filles ou les garçons. Un élément essentiel de l'approche intégrée consiste à utiliser des techniques de changement organisationnel qui permettent notamment de renforcer les capacités. Le manque d'intégration des questions de genre peut souvent être dû à la culture de l'organisation, qu'il s'agisse d'une direction qui n'adhère pas aux objectifs d'égalité des genres, d'une résistance de la part du personnel, d'une surcharge de travail et/ou d'un manque de formation. En adoptant des approches participatives et proactives pour mettre au point des méthodologies et des outils avec le personnel, les efforts déployés pour intégrer les questions de genre dans les pratiques de l'organisation ont beaucoup plus de chances d'aboutir.

Source : [UN Women Handbook for Gender Mainstreaming for Gender Equality Results](#)

Les normes sociales sont souvent considérées comme un problème qui doit être résolu au niveau local. Or, le fait de lutter contre les normes de genre néfastes à un niveau central peut éliminer les principaux obstacles à l'éducation, par exemple en mettant en œuvre des politiques visant à éradiquer le mariage précoce, les mutilations génitales féminines et la violence basée sur le genre en milieu scolaire. Un grand nombre de ces initiatives prenant en compte le genre dans l'éducation nécessitent une approche intersectorielle, comme la collaboration avec les ministères de la Santé et de la Justice, ce qui illustre l'importance de poursuivre les objectifs en matière d'égalité des genres dans les activités au niveau du système.

« Au FAWE, nous pensons qu'il est essentiel d'instaurer des changements au niveau du système pour réaliser l'égalité des genres dans l'éducation. Grâce à nos modèles de pédagogie sensibles au genre, nous avons pu constater le pouvoir transformateur de l'élimination des obstacles systémiques et des préjugés. En favorisant des environnements d'apprentissage inclusifs et en autonomisant les filles et les garçons, nous pouvons créer un avenir où chaque enfant a les mêmes chances de réussir et de contribuer à la société. » Représentant des OSC auprès du bureau régional du Forum des éducatrices africaines (FAWE)



6. Processus inclusifs

Les processus qui analysent et définissent les réformes prioritaires doivent inclure diverses voix et une expertise dans le domaine du genre au niveau du pays. De nombreuses instances institutionnelles impliquées dans la planification de l'éducation sont très patriarcales et hiérarchiques. Par conséquent, les voix des jeunes, des femmes occupant des postes subalternes qui représentent l'égalité des genres et/ou des représentants des communautés marginalisées doivent être intentionnellement incluses et soutenues⁶³. Des efforts doivent être déployés délibérément pour s'assurer que les solutions sont guidées par les perspectives locales, ainsi que par l'expertise dans le domaine du genre et de l'intersectionnalité. Les organisations de la société civile, notamment les organismes de représentation des jeunes, constituent des sources précieuses de connaissances et d'expertise locales dans le domaine du genre. L'inclusion de divers groupes ou individus locaux peut s'effectuer par l'intermédiaire des groupes locaux des partenaires de l'éducation ou d'autres instances, et

est souvent considérée comme un moyen d'adopter plus efficacement les réformes au niveau local lorsque celles-ci sont mises en œuvre.

« Au cours de notre réunion sur le pacte de partenariat, un représentant du gouvernement a déclaré qu'il comprenait désormais différemment l'égalité des genres dans la planification de l'éducation. Auparavant, il ne s'intéressait qu'aux élèves, mais grâce à notre contribution, il a compris qu'il était nécessaire d'examiner la problématique du genre dans l'ensemble du système éducatif. Nous l'avons informé de la nécessité de remédier aux disparités de genre dans l'administration scolaire, notamment de la prédominance masculine dans les postes de directeurs d'établissement et des conséquences de cette situation sur la fréquentation scolaire, les aspirations et l'apprentissage des filles. » Spécialiste des questions de genre auprès de CAMFED Tanzanie, interviewé par le Secrétariat du GPE



7. Ne pas nuire

Les programmes visant à changer, à contester ou à transformer le statu quo présentent souvent des risques pour les personnes concernées. Pour les programmes qui cherchent précisément à contester les attitudes existantes vis-à-vis des rôles de genre, il est probable qu'il y ait des conséquences fortuites pour les personnes concernées, par exemple sous forme de résistance, de réaction brutale ou d'exclusion. Les évaluations des risques doivent tenir compte de la problématique du genre pour évaluer les risques potentiels des activités et permettre aux parties prenantes de proposer des stratégies d'atténuation. Ce principe directeur est étayé par la politique de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels du GPE, qui décrit les attentes et les obligations à l'égard de tous les responsables de gouvernance du GPE, l'ensemble du personnel du Secrétariat et tous les partenaires du GPE impliqués dans la mise en œuvre des financements du GPE⁶⁴.



8. Responsabilité

Les mécanismes de responsabilité permettent à tous les acteurs de suivre les progrès et de continuer à s'efforcer d'intégrer les questions de genre dans leurs processus et leurs programmes. Les parties prenantes du GPE se sont engagées à respecter les instruments relatifs aux droits humains et le cadre des ODD, ainsi que d'autres engagements intersectionnels,

63 UNGEI et Cambridge Education, « Comment l'égalité de genre est-elle incluse dans la planification sectorielle de l'éducation ? ».

64 GPE, Politique de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2021).

tels que ceux pris lors du Sommet mondial sur le handicap en 2022⁶⁵.

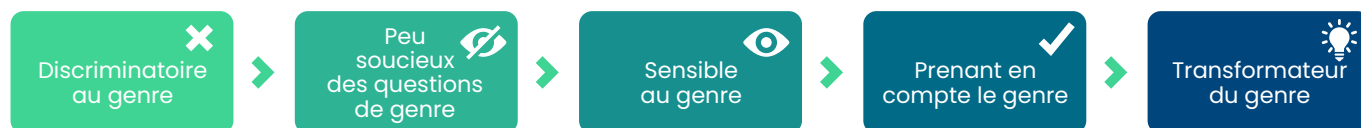
Des engagements concrets en faveur de l'égalité des genres sont pris dans les pactes de partenariat du GPE et les cadres de suivi correspondants. Parmi les autres mécanismes mis en place dans le cadre du partenariat figurent les rapports annuels sur les principaux indicateurs, les exercices de réflexion entre les départements ou les équipes, ou encore les évaluations ou les audits de genre plus formels menés par le GPE.

En tant que partenariat, les parties prenantes du GPE partagent l'obligation de rendre compte et les responsabilités en matière d'égalité des genres. Les responsabilités en matière d'égalité des genres au sein des processus du GPE doivent être clairement définies, afin d'instaurer une culture de responsabilité mutuelle qui permette de suivre la mise en œuvre des systèmes éducatifs et d'ouvrir la voie à l'apprentissage et aux progrès. (Veuillez-vous référer au tableau 1 de la partie 3 du présent rapport pour obtenir un résumé de la responsabilité mutuelle en matière d'égalité des genres, qui illustre les rôles et les responsabilités des parties prenantes du GPE pour systématiser l'intégration des questions de genre dans les processus et l'exécution des activités du GPE).

2.5. Continuum de l'égalité des genres utilisé dans le dialogue du GPE

Les discussions sur les objectifs en matière d'égalité des genres lors de l'élaboration des programmes emploient une terminologie spécifique relative à l'égalité des genres. Le Continuum de l'égalité des genres (cf. figure 5) est un outil utilisé lors de l'élaboration des programmes pour évaluer la manière dont les efforts de programmation répondent à leurs objectifs en matière d'égalité des genres. En employant les termes du continuum, les acteurs du secteur de l'éducation peuvent évaluer les programmes en cours ou guider l'élaboration des prochains programmes et mettre l'accent sur les domaines où ils ont le potentiel d'adapter leur approche pour atteindre les dernières étapes du continuum, qui aspirent à prendre en compte ou à transformer le genre. Ce continuum et les outils connexes peuvent également être appliqués avec une perspective d'inclusion ou de handicap⁶⁶. Le GPE cherche à mettre en œuvre des programmes qui répondent à l'analyse de genre et aux données probantes, en adoptant au moins une approche prenant en compte le genre, mais il a pour objectif d'atteindre la dernière étape du Continuum, soit une approche transformatrice du genre.

FIGURE 5 : CONTINUUM DE L'ÉGALITÉ DES GENRES POUR ÉVALUER LES OBJECTIFS DES INTERVENTIONS DU PROGRAMME EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES



Remarque : le continuum s'appuie sur le document intitulé « *UNICEF Guidance on Gender Integration in Evaluation* ».

En tant que partenariat, il est utile d'avoir la même conception de cette terminologie dès lors que les programmes sont élaborés en commun :

- **Discriminatoire au genre (*gender discriminatory*)** : favorise soit les garçons/hommes, soit les femmes/ filles, ce qui accentue les inégalités entre les genres.
- **Peu soucieux des questions de genre (*gender unaware*)** : ne tient pas compte des questions de genre lors de l'élaboration du programme, perpétue le statu quo ou risque d'accentuer les inégalités entre les genres.
- **Sensible au genre (*gender sensitive*)** : reconnaît les inégalités entre les genres, mais ne les aborde pas de manière approfondie.
- **Prenant en compte le genre (*gender responsive*)** : identifie et prend en compte les différents besoins des filles, des garçons, des femmes et des hommes, et promeut l'égalité des chances.
- **Transformateur du genre (*gender transformative*)** : cherche explicitement à remédier aux inégalités entre les genres et à autonomiser les populations défavorisées.

65 « *Global Disability Summit 2022 – Oslo, Norway* », Sommet mondial sur le handicap, consulté le 4 août 2023.

66 Un exemple de continuum similaire utilisé comme outil de suivi est le document d'orientation de *Girl's Education Challenge* sur l'outil d'auto-évaluation de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI) destiné aux projets intitulé « *Gender Equality and Social Inclusion (GESI) Self-Assessment Tool for Projects Guidance Document* ».

PARTIE 3 : RESPONSABILITÉ MUTUELLE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES

3.1. Responsabilité du GPE en matière d'égalité des genres

Le modèle opérationnel du GPE comporte plusieurs mécanismes de responsabilité qui fixent des attentes pour tous les processus, y compris les financements. Ces mécanismes ne se limitent pas aux directives relatives aux financements décrites dans la partie 2.3 du présent rapport. Les mécanismes de responsabilité suivants fonctionnent aux niveaux national et mondial.

- **Charte du GPE** : les acteurs impliqués dans les partenariats nationaux du GPE signent la charte du GPE comme un engagement commun à travailler en partenariat. Cette charte définit clairement les rôles et les responsabilités de chaque groupe d'acteurs au niveau des pays, ainsi que du Secrétariat et du Conseil d'administration du GPE. La charte engage les signataires à agir conformément aux principes, parmi lesquels figurent « la réalisation de la parité entre les sexes ».
- **Groupes locaux des partenaires de l'éducation** : le GPE travaille avec les parties prenantes du secteur de l'éducation au niveau des pays et favorise un dialogue sectoriel inclusif par l'intermédiaire des groupes locaux des partenaires de l'éducation. Ces groupes veillent à ce que la voix de chaque partenaire soit entendue afin d'orienter le dialogue sectoriel et de renforcer les systèmes éducatifs, y compris dans le domaine de l'égalité des genres. Les groupes locaux des partenaires de l'éducation jouent un rôle crucial dans le partage de données probantes appropriées, la sélection de l'agent partenaire et l'intégration d'une expertise locale, et sont impliqués dans le processus d'élaboration du financement. Les rôles spécifiques de chaque partenaire au niveau des pays sont présentés dans le tableau 1 qui s'ensuit⁶⁷.
- **Pactes de partenariat du GPE** : il s'agit d'un mécanisme de responsabilité au niveau des pays. Le pacte de partenariat est endossé par les

partenaires au niveau national et les mécanismes de responsabilité prévoient :

- d'engager activement les acteurs qui exercent des rôles et des responsabilités en matière d'égalité des genres, tel qu'indiqué dans le tableau 1 ;
 - de justifier l'implication d'une expertise dans le domaine de l'égalité des genres au sein de l'équipe de projet ou l'engagement d'une agence responsable des questions de genre ;
 - de justifier que les pays partenaires ont fondé le dialogue sur les réformes prioritaires et l'établissement des priorités sur une analyse de genre et des données solides sur l'égalité des genres ;
 - de répondre aux commentaires formulés lors de l'examen réalisé par le Pôle d'expertise sur le genre du Secrétariat du GPE. Un outil d'analyse de l'égalité des genres dans le Pacte de partenariat du Secrétariat du GPE est utilisé pour transmettre des commentaires standardisés aux partenaires⁶⁸ ; et
 - d'expliquer aux pays éligibles à l'Accélérateur de l'éducation des filles la valeur ajoutée des ressources supplémentaires utilisées pour cibler l'éducation des filles.
- **Financements du GPE** : ils soutiennent la transformation des systèmes, le renforcement des capacités et les objectifs en matière d'égalité des genres des pays partenaires par l'intermédiaire d'un certain nombre de mécanismes de responsabilité qui prévoient que :
- Les partenaires doivent veiller à ce que le programme élaboré soit aligné sur le pacte de partenariat au niveau du pays, notamment en se tenant mutuellement responsables de la réalisation de l'égalité des genres.
 - Les agents partenaires doivent s'assurer que le programme intègre systématiquement

67 La [note d'orientation sur le mandat des groupes locaux des partenaires de l'éducation](#) évoque également le rôle de l'égalité des genres dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation.

68 L'outil d'analyse de l'égalité des genres dans le pacte de partenariat du GPE permet d'évaluer si les données probantes sur l'égalité des genres et l'analyse de genre ont été utilisées pour orienter les réformes prioritaires ; si l'égalité des genres est une question intersectorielle dans toutes les activités proposées ; comment l'égalité des genres est prise en compte dans l'accès à, dans et par l'éducation ; et si une approche systémique de l'égalité des genres a été adoptée. Une version adaptée de cet outil est utilisée pour les pays éligibles à l'Accélérateur de l'éducation des filles ; les examinateurs évaluent également les solutions au niveau du système pour remédier aux causes profondes des problèmes liés à l'éducation des filles et la complémentarité de l'Accélérateur avec le financement qui l'accompagne.

les questions de genre, en exigeant que le programme soit élaboré en s'appuyant sur des données probantes et sur la visibilité de la question d'égalité des genres en tant que question intersectorielle, notamment grâce à la théorie du changement.

- Le processus d'assurance qualité du Secrétariat du GPE comprend une norme sur l'intégration de l'égalité des genres dans l'élaboration du programme. Les normes de qualité du GPE comprennent des normes sur l'égalité des genres. Les normes de qualité du GPE comprennent des normes sur l'égalité des genres⁶⁹. L'évaluation de cette norme s'appuie sur un outil d'analyse de l'égalité des genres (cf. ci-dessous pour obtenir des informations détaillées sur l'outil en question).
- Les pays éligibles à l'Accélérateur de l'éducation des filles doivent également reconnaître la valeur ajoutée des fonds supplémentaires et expliquer clairement comment ils remédient aux principaux obstacles à l'éducation des filles. Ceci est étayé par une liste de contrôle d'assurance qualité supplémentaire (se référer aux pages 14 à 17 des Normes de qualité pour l'évaluation des programmes de financement pour la transformation du système et du fonds à effet multiplicateur).
- **Rapport sur les résultats du GPE⁷⁰** : il fournit des informations annuelles sur les progrès réalisés dans le Cadre de résultats du GPE 2025 approuvé par le Conseil d'administration, notamment les indicateurs nationaux et mondiaux sur l'égalité des genres.

Pour le rapport sur les résultats 2023, le GPE a mis en place un nouvel indicateur de processus axé sur l'égalité des genres, à savoir : « la proportion de pays où l'égalité des genres est suffisamment intégrée dès le début de la conception de leur programme ». Cet indicateur de processus vient compléter les autres indicateurs du rapport sur les résultats.

L'indicateur de processus s'appuie sur un examen de l'égalité des genres réalisé par le Secrétariat

du GPE lors du premier processus d'examen de la qualité de la note conceptuelle du programme de l'agent partenaire. Cet examen de l'égalité des genres vise à évaluer le niveau d'intégration de l'égalité des genres dans le programme proposé par rapport aux priorités en matière d'égalité des genres dans et par l'éducation, telles qu'elles sont définies dans le pacte de partenariat⁷¹.

Les résultats de cet outil orientent également les fonctions de responsabilité au niveau de chaque pays, en fournissant des commentaires pour soutenir l'élaboration des financements, et les fonctions de compte rendu du GPE au niveau mondial, y compris le cadre de risque.

- **Indicateur de notation des financements en faveur de l'égalité des genres⁷²** : tous les financements actifs et futurs pour la mise en œuvre du système seront notés en s'appuyant sur un marqueur de l'égalité des genres, adapté aux processus du GPE sur la base du marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité Homme-Femme du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), afin de pouvoir estimer les contributions aux financements lorsque l'égalité des genres est incluse en tant que caractéristique « significative » ou « principale »⁷³. Les prochains rapports sur les résultats comprendront des données à ce sujet.
- **Rapport annuel du GPE** : il présente des exemples qui montrent de quelle façon l'égalité des genres est intégrée systématiquement dans les financements, les recherches du programme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) et le fonds de L'Éducation à voix haute.

3.2. Responsabilité mutuelle en matière d'égalité des genres dans le cadre d'un modèle de partenariat

Le plan stratégique GPE 2025 promeut les principes et la pratique de la responsabilité mutuelle et de la transparence dans l'ensemble du partenariat.

69 Les normes de qualité du GPE comprennent des normes sur l'égalité des genres.

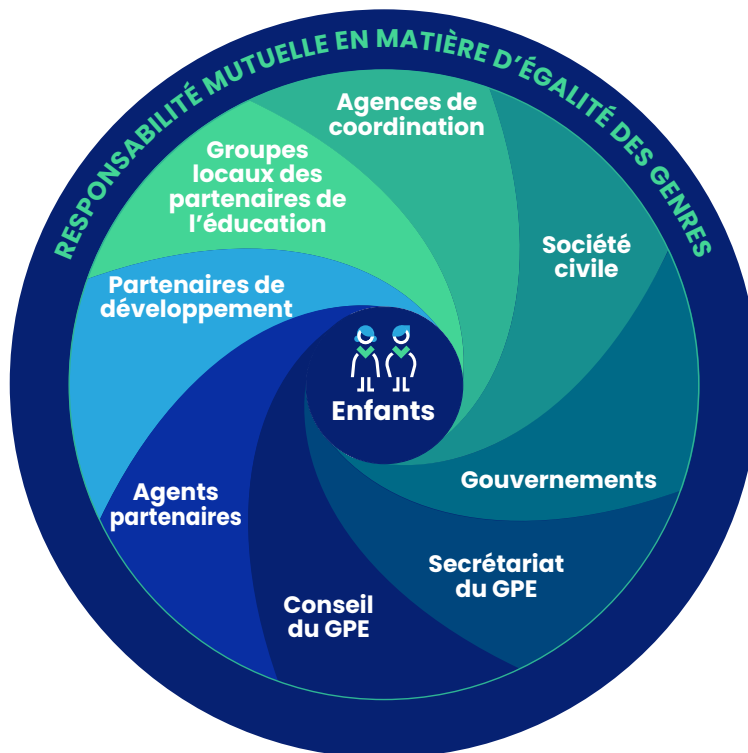
70 Rapport sur les résultats 2023 du GPE (à paraître).

71 L'outil d'analyse de l'égalité des genres dans l'examen de la qualité permet d'évaluer si les données probantes sur l'égalité des genres et l'analyse de genre ont été utilisées pour orienter la réforme prioritaire d'un pays partenaire ; si l'égalité des genres est une question intersectorielle dans toutes les activités proposées ; comment l'égalité des genres est prise en compte dans l'accès à, dans et par l'éducation ; et si une approche systémique de l'égalité des genres a été adoptée. Une version adaptée de cet outil est utilisée pour les pays éligibles à l'Accélérateur de l'éducation des filles ; les examinateurs évaluent également les solutions au niveau du système pour remédier aux causes profondes des problèmes liés à l'éducation des filles et la complémentarité de l'Accélérateur avec le financement qui l'accompagne.

72 L'indicateur de notation des financements en faveur de l'égalité des genres n'a pas encore été publié à la date de la publication du présent rapport.

73 L'indicateur de notation des financements du GPE a été conçu en s'appuyant sur les catégories utilisées dans le marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité Homme-Femme établi par le CAD de l'OCDE. Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, veuillez cliquer [ici](#).

FIGURE 6 : RESPONSABILITÉ MUTUELLE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DU MODÈLE DE PARTENARIAT DU GPE



Il s'agit d'un modèle de responsabilité décentralisé, ce qui signifie que tous les partenaires se tiennent mutuellement responsables d'atteindre les objectifs communs (cf. figure 6). Le GPE soutient la responsabilité mutuelle au niveau des pays, notamment en renforçant les instances formelles des parties prenantes, telles que les groupes locaux des partenaires de l'éducation, qui impliquent un grand nombre de ces acteurs. En ce qui concerne les responsabilités en matière d'égalité des genres dans le cadre de ce modèle de responsabilité, tous les acteurs au niveau national partagent la responsabilité d'intégrer l'égalité des genres dans le dialogue sectoriel, la planification et la mise en œuvre. Ils sont soutenus par des partenaires et des homologues à l'échelle mondiale qui jouent également un rôle pour conserver le profil et atteindre l'égalité des genres.

Tous ces acteurs sont tenus de faire respecter les droits à l'éducation des enfants que le GPE s'efforce de soutenir. Le suivi de ces responsabilités sera effectué dans le cadre des examens de mi-parcours des pactes de partenariat.

3.3. Rôles et responsabilités des partenaires du GPE en matière d'égalité des genres

Nomination d'un partenaire responsable des questions de genre

Toutes les parties prenantes du GPE ont un rôle à jouer et sont tenues de réaliser l'objectif d'égalité des genres, tel que défini dans le plan stratégique GPE 2025. Toutefois, les enseignements tirés des initiatives favorisant l'intégration des questions de genre dans les partenariats multipartites ont prouvé qu'il serait bénéfique de nommer un **partenaire « responsable des questions de genre »** pour maintenir la dynamique et la responsabilité dans les processus nationaux. L'aptitude à assumer ce rôle variera en fonction des pays, mais devraient être basée sur l'expérience et l'expertise dans le domaine de l'égalité des genres dans le contexte du pays. La sélection doit s'effectuer dans le cadre d'un processus transparent, en accord avec le groupe local des partenaires de l'éducation ou un groupe équivalent. Le partenaire responsable des questions de genre a un rôle essentiel à jouer en veillant à ce que tous les membres connaissent et s'acquittent de leurs responsabilités, telles qu'elles sont énumérées dans le tableau 1 ci-après⁷⁴.

74 Les responsabilités énumérées dans le tableau 1 concernent essentiellement l'égalité des genres. Les rôles et responsabilités plus larges des partenaires du GPE figurent dans la [Charte du GPE](#).

TABLEAU 1 : RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES DU GPE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES

Partenaire	Responsabilité
Groupes locaux des partenaires de l'éducation	En tant que collectif, le groupe local des partenaires de l'éducation est responsable des tâches suivantes* :
Selon le contexte, le groupe local des partenaires de l'éducation est généralement composé de représentants des autorités nationales, de partenaires de développement, d'organisations de la société civile, de représentants des enseignants, de groupes de représentants de la jeunesse et d'organisations non gouvernementales. Des fondations privées et des partenaires du secteur privé peuvent également faire partie du groupe.	Examiner et discuter les diagnostics sectoriels en veillant à ce que l'analyse comprenne des données et une analyse solides sur l'égalité des genres.
Le groupe local des partenaires de l'éducation est un forum de consultation destiné à promouvoir le dialogue sur les politiques sectorielles de l'éducation sous la direction des gouvernements, dans le cadre duquel sont organisées les principales consultations entre une autorité nationale et ses partenaires au sujet du développement du secteur de l'éducation.	Veiller à ce qu'une expertise appropriée dans le domaine du genre soit incluse dans le forum de consultation pour que les autorités nationales préparent un plan sectoriel de l'éducation et un pacte de partenariat. Participer au processus de requête de financements auprès du GPE, y compris à la sélection d'un agent partenaire doté d'une expertise appropriée dans le domaine du genre et de l'éducation. Veiller à ce qu'une expertise suffisamment diversifiée dans le domaine du genre soit incluse dans la revue sectorielle conjointe menée par les autorités nationales ou dans des mécanismes équivalents afin d'assurer le suivi conjoint de la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation, ou du plan de transition de l'éducation, et le suivi/l'examen de mi-parcours d'un pacte de partenariat.
Société civile	Apporter un soutien significatif et efficace à l'analyse sectorielle de l'éducation, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du plan sectoriel de l'éducation grâce à une expertise dans le domaine du genre au niveau national.
La société civile regroupe les organisations non gouvernementales, y compris les organisations de la société civile internationales et locales.	Participer au processus de sélection de l'agent partenaire, en s'assurant que ces derniers disposent d'un niveau d'expertise approprié dans le domaine du genre pour mettre en œuvre et effectuer le suivi de l'élaboration et de l'exécution des programmes dans une perspective de genre et de ne pas nuire**.
Les représentants du corps enseignant et les groupes de représentants de la jeunesse et des réfugiés sont également inclus dans cette catégorie pour des raisons de responsabilité.	Faire en sorte que les femmes et les filles soient largement représentées dans les discussions sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan sectoriel de l'éducation et du pacte de partenariat. Partager de façon proactive les données concrètes et les enseignements sur le genre par le biais du groupe local des partenaires de l'éducation et du GPE.

Partenaire	Responsabilité
<p>Gouvernement et pays partenaires</p>	<p>Veiller à ce que l'élaboration du pacte de partenariat comprenne une analyse de genre, une expertise dans le domaine du genre au sein de l'équipe de projet, et que le genre soit une question intersectorielle dans les domaines de réforme prioritaires sélectionnés.</p> <p>Formuler et mettre en œuvre un plan sectoriel de l'éducation fondé sur des données probantes, issu d'un large processus de consultation et de données probantes de qualité sur l'égalité des genres.</p> <p>S'assurer de la mise en œuvre efficace du plan sectoriel de l'éducation en s'appuyant sur des données ventilées par sexe et d'autres données contextuelles sur le secteur de l'éducation.</p> <p>Renforcer les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation et accorder la priorité à la collecte, à l'utilisation et au partage de données fiables et désagrégées sur le secteur de l'éducation, y compris sur l'égalité des genres.</p> <p>Piloter des mécanismes efficaces et inclusifs de concertation sur l'action à mener permettant une participation fructueuse des parties prenantes, y compris des représentants des unités chargées des questions de genre au sein des ministères, ainsi qu'une expertise dans le domaine du genre provenant de la société civile, des enseignants, des représentants de la jeunesse, des partenaires du secteur privé (le cas échéant), et des partenaires de développement.</p>
<p>Partenaires de développement</p> <p>Les partenaires de développement se composent de représentants locaux des partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement et d'autres bailleurs de fonds (y compris les fondations philanthropiques privées).</p>	<p>Soutenir le processus d'élaboration du pacte de partenariat afin d'y inclure une analyse de genre, une expertise dans le domaine du genre au sein de l'équipe de projet, et le genre en tant que question intersectorielle dans les domaines de réforme prioritaires sélectionnés.</p> <p>Apporter une expertise technique dans le domaine du genre pour soutenir les mécanismes de concertation sur l'action à mener et de suivi menés par les autorités nationales.</p> <p>Veiller à ce qu'une expertise dans le domaine du genre soit incluse dans l'évaluation indépendante du plan sectoriel de l'éducation du pays partenaire, en évaluant si le plan sectoriel s'appuie sur des données probantes de bonne qualité et propres au contexte en matière d'égalité des genres.</p> <p>Participer au processus de sélection de l'agent partenaire, en s'assurant que ces derniers disposent d'un niveau d'expertise approprié dans le domaine du genre pour mettre en œuvre et effectuer le suivi de l'élaboration et de l'exécution des programmes dans une perspective de genre et de ne pas nuire**.</p>

Partenaire	Responsabilité
<p>Agences de coordination</p> <p>L'agence de coordination est choisie par le groupe local des partenaires de l'éducation dont elle facilite les travaux.</p> <p>Elle établit également un lien de communication entre les autorités du pays partenaire, les partenaires du groupe local des partenaires de l'éducation et le Secrétariat du GPE.</p>	<p>Soutenir le processus d'élaboration du pacte de partenariat afin d'y inclure une analyse de genre, une expertise dans le domaine du genre au sein de l'équipe de projet, et le genre en tant que question intersectorielle dans les domaines de réforme prioritaires sélectionnés.</p> <p>Faciliter l'harmonisation de la coordination, du dialogue et du suivi sectoriels, qui repose sur la coopération et l'efficacité et intègre l'expertise des partenaires du GPE dans le domaine du genre par l'intermédiaire du groupe local des partenaires de l'éducation et d'autres instances.</p> <p>Participer au processus de sélection de l'agent partenaire, en s'assurant que ces derniers disposent d'un niveau d'expertise approprié dans le domaine du genre pour mettre en œuvre et effectuer le suivi de l'élaboration et de l'exécution des programmes dans une perspective de genre et de ne pas nuire**.</p>
<p>Agents partenaires</p> <p>L'agent partenaire soutient :</p> <p>a) les autorités nationales du pays partenaire dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan sectoriel de l'éducation et des programmes sectoriels de l'éducation financés par le GPE ; et b) le GPE dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de recherche, de renforcement des capacités et de partage des connaissances au niveau régional et mondial.</p>	<p>Veiller à ce que la notion d'égalité des genres soit prise en compte lors de l'élaboration du programme d'éducation avec les autorités nationales et le groupe local des partenaires de l'éducation.</p> <p>Apporter un soutien technique** dans les domaines du genre et de l'éducation, et renforcer les capacités pour élaborer les programmes et les budgets adoptés par les autorités nationales, y compris des mesures correctives destinées à garantir une mise en œuvre efficace, conformément à la requête de financement approuvée par le Conseil d'administration du GPE.</p> <p>Encourager la transparence et partager activement les données probantes liées au genre et les enseignements tirés de l'expérience avec le groupe local des partenaires de l'éducation et le Conseil d'administration du GPE par l'intermédiaire du Secrétariat du GPE.</p> <p>Rendre compte au GPE et au groupe local des partenaires de l'éducation des résultats et de l'impact des investissements du GPE, en respectant les normes de suivi et d'évaluation conçues pour mesurer les indicateurs de l'égalité de genres.</p>

Partenaire

Responsabilité

Conseil d'administration du GPE

Le Conseil d'administration est composé de représentants des pays partenaires, des bailleurs de fonds, des banques multilatérales ou régionales, des partenaires de la société civile (y compris les représentants des enseignants) et du secteur privé/des fondations.

Intégrer l'égalité des genres dans la vision, la mission, les buts et les objectifs de la stratégie du GPE, et approuver les ressources et les plans de mise en œuvre nécessaires à l'intégration des questions de genre.

Piloter et contrôler les performances du partenariat afin de réaliser l'égalité des genres dans les plans stratégiques du GPE.

Suivre les progrès accomplis en matière d'intégration des questions de genre dans les résultats des financements sur le plan financier et à l'échelon des programmes, pour que les ressources soient employées conformément aux plans stratégiques du GPE, y compris aux buts, objectifs et politiques en matière d'égalité des genres (données obtenues dans le rapport annuel sur les résultats).

Promouvoir la cause du GPE et la prestation de services éducatifs de qualité, ainsi que l'égalité des genres pour tous les enfants des pays partenaires.

Secrétariat du GPE

Le Secrétariat exécute les affaires courantes du GPE en servant les intérêts du partenariat dans son ensemble.

Mener des activités de sensibilisation en faveur de l'égalité des genres dans l'accès à l'éducation, dans l'éducation et par l'éducation au niveau mondial.

Formuler des orientations et fournir des informations sur les attentes du GPE en matière d'égalité des genres dans les mécanismes de financement et les processus connexes en vue de réaliser la mission, la vision, les buts et les objectifs du GPE.

Procéder à un examen de la qualité et fournir un retour d'information sur les questions de genre dans les requêtes de financement, en veillant à ce que les partenaires comprennent les normes applicables et les attentes en matière d'intégration des questions de genre.

Intégrer les questions de genre dans le suivi et l'évaluation des financements du GPE.

Veiller à ce que les agents partenaires respectent les normes minimales applicables aux agents partenaires**.

Fournir une aide aux groupes locaux des partenaires de l'éducation et aux agences de coordination, en veillant à ce que toutes les catégories de partenaires du GPE et ceux qui disposent d'une expertise dans les domaines du genre et de l'inclusion soient inclus dans les processus d'élaboration des politiques.

Soutenir les agences de coordination et les groupes locaux des partenaires de l'éducation dans les processus au sein du pays en participant et en apportant un appui technique de qualité dans le domaine de l'égalité des genres (basé sur les besoins, comme convenu au niveau national) au processus de planification, ainsi qu'en assurant le suivi des résultats au moyen des revues sectorielles conjointes.

Promouvoir et soutenir un échange efficace de connaissances et de bonnes pratiques sur le rôle de l'égalité des genres dans l'éducation au sein du partenariat.

Assurer le suivi des résultats en matière d'égalité des genres au niveau national et mondial, conformément aux stratégies, objectifs et politiques du GPE, afin de rendre des comptes au Conseil d'administration et à ses Comités sur les progrès réalisés en matière d'intégration des questions de genre dans l'ensemble du partenariat.

* Les rôles et responsabilités spécifiques des membres du groupe local des partenaires de l'éducation dans les processus du GPE sont décrits plus en détails dans les parties consacrées aux autres partenaires ci-dessous.

** Les normes minimales applicables aux agents partenaires et les documents connexes doivent être mis à jour pour tenir compte de ces changements.

PARTIE 4 : CONCLUSION

Ce document vise à décrire la manière dont l'approche partenariale permet de réaliser les objectifs d'égalité des genres énoncés dans le plan stratégique GPE 2025. Le modèle de partenariat du GPE mobilise de multiples parties prenantes au niveau du système éducatif de chaque pays partenaire, ce qui leur permet de peser sur la place accordée à l'égalité des genres dans la planification et la mise en œuvre de ce dernier.

La partie 1 a présenté brièvement les raisons pour lesquelles, compte tenu du contexte mondial, il était important de considérer l'égalité des genres dans les réformes des systèmes d'éducation. Étant donné les effets tenaces du genre sur le parcours et la réussite scolaires, il est essentiel de trouver des solutions éducatives nuancées, à savoir des solutions reposant sur une analyse de genre qui tienne compte du contexte, des spécificités et des cadres juridiques.

Un certain nombre d'initiatives et de déclarations internationales majeures ont souligné, ces cinq dernières années, la contribution de l'égalité des genres à la mise en place de systèmes éducatifs efficaces. Il est essentiel de maintenir cette dynamique et d'utiliser au mieux les ressources afin de concrétiser ces engagements. Le GPE est déterminé à promouvoir des systèmes porteurs de transformation en matière de genre pour susciter une évolution durable vers la réalisation des ODD relatifs à l'égalité des genres et à une éducation de qualité pour tous. Pour cela, il est essentiel d'adopter des approches systémiques tenant compte des normes sociales afin de parvenir à l'égalité des genres dans l'accès à l'éducation, dans l'éducation et par l'éducation.

La partie 2 a proposé des outils et des approches qui mettent en évidence la manière dont l'égalité des genres est intégrée de manière systématique dans les systèmes et les processus du GPE. Les points d'entrée en matière d'égalité des genres dans le modèle opérationnel et les principes directeurs du GPE ont été mis en évidence pour faciliter le dialogue entre les partenaires et la normalisation des stratégies dans les principaux domaines concernés par l'intégration systématique des questions de genre.

La partie 3 a présenté une série de mécanismes efficaces de responsabilité établissant clairement le rôle et les responsabilités liés à l'égalité des genres dans le cadre des processus du GPE et de ces financements.

La méthode de travail particulière du GPE implique qu'aucun des acteurs n'est seul responsable de l'obtention de résultats en matière d'égalité des genres. Les membres du partenariat sont tenus mutuellement responsables de la promotion de l'égalité des genres. Étant donné le nombre d'acteurs impliqués dans les opérations du GPE, il est essentiel de déterminer précisément ce que chaque partenaire apporte à cette ambition collective, ainsi que le rôle et les responsabilités de chacun, tant au niveau national que mondial. Les rôles et responsabilités des partenaires sont décrits dans le tableau 1 de la partie 3.3.

Le GPE 2025 applique une stratégie d'apprentissage et d'adaptation à toutes les activités du partenariat, y compris pour concrétiser l'ambition collective concernant l'égalité des genres, telle qu'elle est exposée dans le présent document. Les enseignements tirés au cours des deux prochaines années contribueront à la poursuite du dialogue sur le partenariat et à l'élaboration de la nouvelle stratégie et du cadre de résultats relatifs au GPE 2030, prévu en 2024.

L'effet de levier généré grâce aux vastes partenariats noués au sein du GPE peut contribuer à la transformation des systèmes éducatifs dans de nombreux pays. La finalité de ce document et du dialogue qui s'ensuivra est de donner au partenariat les moyens et l'influence nécessaires pour transformer l'éducation dans l'ensemble des pays partenaires du GPE. L'obtention de résultats à la hauteur de l'ambition fixée pour l'égalité des genres grâce aux approches proposées dans le présent document et l'engagement pris par la communauté mondiale de partager leurs expériences et d'en tirer des enseignements permettront de réaliser des avancées significatives vers les objectifs mondiaux d'égalité des genres, la mise en place d'une éducation de qualité inclusive et équitable, et des changements tangibles pour les filles et les garçons dans l'ensemble des pays partenaires du GPE.

GLOSSAIRE

Les définitions des termes liés au genre présentés ci-après, abstraction faite du terme « intégration systématique des questions de genre », sont tirées et adaptées du *Glossaire de l'UNESCO : comprendre les concepts relatifs à l'égalité des genres et à l'inclusion dans l'éducation*⁷⁵.

Analyse de genre : exercice d'évaluation visant à comprendre les différences et similitudes entre filles et garçons, femmes et hommes en ce qui concerne leurs expériences, leurs connaissances, leur situation, leurs besoins, leur accès et leur contrôle aux ressources, ainsi que leur accès aux fruits du développement et aux pouvoirs décisionnels. Il s'agit d'une étape essentielle vers une planification et une programmation réactive et transformatrice en matière de genre.

Budgétisation sensible au genre : analyse de l'effet des dépenses et des revenus réels des gouvernements sur les filles et les femmes par rapport aux garçons et aux hommes. Elle ne suppose pas d'établir des budgets distincts et ne vise pas non plus seulement à augmenter les dépenses liées aux programmes destinés aux femmes. Au contraire, elle aide les gouvernements et les planificateurs à déterminer comment les politiques doivent être adaptées et à identifier les domaines où les ressources doivent être allouées différemment pour réduire les inégalités.

Données ventilées par sexe : données collectées et présentées séparément pour les hommes/garçons et les femmes/filles. Elles rendent compte des rôles, des contextes et des conditions des femmes et des hommes, des filles et des garçons, dans tous les aspects de la société et sur des sujets particuliers tels que le taux d'alphabétisation, le niveau d'enseignement, l'emploi, les écarts de salaire et la propriété foncière. Lorsque les données ne sont pas ventilées par sexe, il est plus difficile de repérer les inégalités réelles et potentielles. Les données ventilées par sexe sont indispensables pour réaliser une analyse de genre efficace.

Égalité des genres : égalité des droits, des responsabilités entre filles et garçons et entre femmes et hommes. Cela signifie que les femmes et les hommes jouissent du même statut et ont des chances égales de réaliser pleinement leurs droits humains et leur potentiel afin de contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel, et d'en recueillir les bénéfices. La société accorde une égale valeur aux similitudes, aux différences et aux différents rôles joués par des femmes et des hommes.

Équité entre les genres : traitement juste des filles et des garçons, des femmes et des hommes. Les femmes ayant souvent été désavantagées historiquement, un traitement juste peut impliquer la mise en place de mesures temporaires permettant de rétablir l'égalité des genres. Par conséquent, l'équité est le moyen que nous utilisons pour parvenir à l'égalité.

Genre : rôles et relations socialement construits, traits de caractère, attitudes, comportements, valeurs, influence et pouvoir relatifs que la société attribue aux deux sexes de manière différenciée. Le genre est lié aux relations. Il ne fait pas simplement référence aux femmes et aux hommes, ou aux filles et aux garçons, mais à la relation qui existe entre eux.

Identité de genre : expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non à sa physiologie, au sexe attribué à la naissance ou aux attentes sociales liées à chaque sexe. De nombreuses personnes sont harcelées, stigmatisées ou exclues si l'expression de leur identité de genre, notamment leur style vestimentaire, leur façon de parler et leurs manières, ne correspond pas à l'attente des autres.

Intégration des questions de genre (ou *gender mainstreaming*) : prise en compte des implications de l'ensemble des politiques et des programmes pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes, et ce pendant toutes les étapes à savoir l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Cela permet de s'assurer que tous les genres bénéficient de manière égale de ces interventions.

⁷⁵ UNESCO, *Glossaire : comprendre les concepts relatifs à l'égalité des genres et à l'inclusion dans l'éducation* (Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2022).

Intégration systématique des questions de genre (ou *gender hardwiring*) : démarche intentionnelle et responsable visant à inscrire l'égalité des genres dans l'ensemble des systèmes et des processus et à renforcer le caractère intentionnel et responsable de l'intégration des questions de genre.

Intersectionnalité : manière dont différentes formes de discriminations et de désavantages s'additionnent et se superposent. Il peut y avoir des intersections entre des caractéristiques telles que le genre, l'âge, le handicap, l'origine ethnique, le lieu de vie et le statut socio-économique, causant ainsi des désavantages et une marginalisation à plusieurs niveaux.

Marginalisation : processus qui consiste à reléguer des personnes à une position de moindre importance – à les empêcher de faire pleinement partie de la société, d'exercer leurs droits ou d'accéder à des services dont d'autres peuvent profiter, tels que l'éducation.

Normes de genre : idées sur la manière dont les hommes et les femmes devraient se comporter, autrement dit les attentes et les critères qui sont définis pour chaque genre dans différentes sociétés, cultures et communautés. Ces « règles » sont assimilées dès le plus jeune âge, au début d'un cycle de socialisation et de construction de stéréotypes qui se poursuit tout au long de la vie. Ainsi, les normes de genre deviennent non seulement des attentes vis-à-vis des autres, mais également vis-à-vis de nous-mêmes.

Orientation sexuelle : capacité d'une personne à éprouver une profonde attirance émotionnelle, affective et sexuelle pour des personnes appartenant à un genre différent, du même genre ou à plus d'un genre.

Parité des genres : concept numérique mesurant la représentation et la participation. Il s'agit d'un autre terme pour désigner la représentation égale des femmes et des hommes dans un domaine donné. La parité entre les genres dans l'enseignement primaire peut par exemple faire référence au nombre de filles et de garçons inscrits ou achevant les différents cycles de l'enseignement.

Planification tenant compte du genre : processus et procédures techniques et politiques visant à intégrer l'égalité des genres dans tous les aspects de la planification, y compris dans le secteur de l'éducation. Cette démarche inclut généralement : un travail d'analyse important, au moyen d'une analyse de genre, afin de déterminer les caractéristiques d'un environnement propice à l'égalité des genres dans le secteur de l'éducation ; l'application d'une

perspective de genre à la politique actuelle du secteur de l'éducation ; l'utilisation des données disponibles pour analyser les défis à l'égalité des genres dans l'éducation ; et l'évaluation de la capacité institutionnelle à aborder l'égalité des genres dans l'éducation.

Point focal pour le genre : personne désignée au sein d'un établissement ou d'une organisation pour veiller au respect de l'égalité des genres et inciter à une plus grande prise en compte de ces questions dans les activités quotidiennes.

Rôles de genre : définissent les responsabilités des filles et des garçons et des femmes et des hommes, ainsi que les attentes quant à certains aspects de leur identité. Ces rôles de genre varient entre les sociétés et au sein de ces dernières et peuvent évoluer dans le temps. La pression associée à la conformité vis-à-vis de ces rôles de genre peut toucher aussi bien les femmes que les hommes.

Sexe : caractères biologiques qui distinguent les femmes et les hommes.

Violence basée sur le genre en milieu scolaire (VBGMS) : actes ou menaces de violence sexuelle, physique ou psychologique perpétrés dans les écoles et leur environnement, résultant de normes et stéréotypes de genre et renforcés par des rapports de force inégaux. Il peut s'agir de différentes expériences de violence et de vulnérabilité de tous les apprenants, et peut inclure la violence physique ou les brimades, le harcèlement sexuel ou verbal, les attouchements non consentis, la coercition et les agressions sexuelles, et le viol.

Violence fondée sur le genre : violence donnant lieu ou susceptible de donner lieu à une souffrance ou à une blessure physique, sexuelle ou psychologique, exercée à l'encontre d'une personne en raison de son genre, du rôle attendu de ce genre et/ou des stéréotypes associés à ce genre, ou fondés sur les rapports de force entre les genres.

ANNEXE 1 : RESSOURCES ET OUTILS SUPPLÉMENTAIRES VISANT À FACILITER LA RÉALISATION DES OBJECTIFS D'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES

Données sur le genre et l'éducation au niveau mondial et national

- [Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation \(WIDE\)](#) – UNESCO et [Rapport mondial de suivi sur l'éducation : base de données complète aux fins d'analyse intersectionnelle des données sur les indicateurs clés de l'éducation, à partir d'enquêtes nationales auprès des ménages et d'évaluation de l'apprentissage](#) (en anglais)
- [Données pour les Objectifs de développement durable](#) : données sur l'ODD 4 de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)
- [Cadre d'AGEE \(Accountability for Gender Equality in Education\)](#) (en anglais)
- [Son Atlas](#) : outil interactif de l'UNESCO pour le suivi du droit à l'éducation des filles et des femmes

Outils d'analyse de genre

- [Gender Equality in Education Snapshot \(GES\) Toolkit](#) – Boîte à outils de l'UNGEI pour l'évaluation rapide de l'égalité des genres dans et par l'éducation (en anglais)
- [EiE-GenKit](#) – INEE : ensemble de ressources fondamentales pour la prise en compte de la dimension du genre dans l'éducation en situations d'urgence (en anglais)

Orientations relatives au changement et à la planification du système éducatif

- [Guide pour l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation favorisant l'égalité des sexes](#) – GPE, UNGEI et UNICEF : orientations, notamment sur l'analyse de genre et sur la budgétisation sensible au genre
- [De l'accès à l'autonomisation : outils opérationnels pour promouvoir l'égalité des genres dans et par l'éducation](#) – UNESCO, 2021
- [Gender-Responsive and Disability Inclusive Education Budgeting](#) – ActionAid, 2022 (en anglais)

Recherches mondiales sur le genre et l'éducation

- [Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO – Rapport sur l'égalité des genres](#)
- [EGER 2021 Girls' Education Roadmap](#) : points clés à l'intention des principaux décideurs dans le domaine de l'éducation sensible au genre (en anglais).

Changement des normes sociales et VBGMS

- [Advancing Learning & Innovation on Gender Norms \(ALIGN\) Platform](#) (en anglais)
- [UNICEF Manual on Social Norms Change 2022](#) (en anglais)
- [Safe to Learn Diagnostic Tool](#), outil diagnostic élaboré par Safe to Learn (en anglais)
- [Ressources de l'UNGEI sur la VBGMS](#) : normes minimales, cadre de suivi et outils de formation en ligne
- [Shifting harmful gender norms through curricular approaches](#) – UNGEI (en anglais)

Gender, Education and Intersectionality

- [Leave No Girl with Disabilities Behind](#), UNGEI 2021 (en anglais)
- [Rapport du HCR sur l'éducation, 2022](#)
- [Intersectionality Resource Guide and Toolkit](#) – ONU Femmes (en anglais)

Genre, éducation et changement climatique

- [Vers des systèmes éducatifs intégrant le climat : un cadre d'action en 7 dimensions](#) – GPE, 2023
- [Four Ways that Climate Change Impacts Girls' Education in Africa](#) – Centre mondial pour l'adaptation, 2023 (en anglais)
- [State and Trends in Adaptation Report 2022: Education Chapter](#) – Centre mondial pour l'adaptation (en anglais)
- [Addressing the climate, environment, and biodiversity crises in and through girls' education](#) – Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), 2022 (en anglais)

CONTACT

information@globalpartnership.org

BUREAUX

Washington

701 18th St NW
2^e étage
Washington, DC 20006
États-Unis

Paris

66 Avenue d'Iéna
75116 Paris
France

Bruxelles

Avenue Marnix 17, 2^e étage
B-1000, Bruxelles
Belgique

Photo de couverture : Pirakov Aliakbar (à gauche) et Hasanova Shukrona (à droite), élèves de 4^e année étudient ensemble en classe à l'école 51 de Kulob, au Tadjikistan.

GPE/Kelley Lynch